

Mairie de Boulogne-Billancourt
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Rapporteur Général : Guy SORMAN

AVIS
Assemblée Générale
11 décembre 2019

La démocratie participative locale

Avis présenté par : Anne-Violaine VIGNON, Pierre SARAGOUSSI, Didier LAPORTE
Arnaud JUTIER, Jacques JACOB, Claude ELIASZEWICZ, Bruno CARON, Tiphaine
BOCQUET, Freddy BITAN, Mourad Ben ALI, Philippe ALESSANDRINI.

Rapporteur : Yann-Maël LARHER

Introduction	5
1. Le bilan des expérimentations participatives boulonnaises	10
1.1 Résultats électoraux à Boulogne-Billancourt	10
1.2 Expérience locale du Grand Débat National (GDN)	10
1.2.1 Le cadre de l'organisation	10
1.2.2 Quel bilan local et national ?	11
1.3 La démocratie de proximité à Boulogne-Billancourt	12
1.3.1 Open Data - Droit d'accès à l'information.....	12
1.3.2 Référendum local	14
Référendum local décisionnel	14
Référendum local consultatif (exemple de la place Jules Guesde)	15
1.3.3 Conseils de quartier.....	15
Les conseillers de quartier.....	15
La permanence mobile	16
Les RDV avec les élus en visio-conférence	16
Les rencontres publiques de quartier	17
Les pages Quartier sur Facebook	17
1.3.4 Plan climat.....	18
1.4 Diversifier les espaces publics de débat	19
1.4.1 Les rencontres publiques thématiques	19
1.4.2 Conseil Économique, Social, Environnemental Local (CESEL).....	20
1.4.3 Conseil municipal des enfants (CCE)	21
1.4.4 Où sont les 18-25 ans ?	21
1.4.1 «Comme à la maison» un tiers-lieu pour les salariés à horaires discontinus....	24
1.4.2 Le dispositif « So net ».....	24
2. L'étude d'autres modèles participatifs	26
2.1 Atelier de design thinking dans la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée.....	26
2.2 Conseils citoyens dans les Quartiers prioritaires	28
2.2.1 Les « tables citoyennes » : une démarche soucieuse des attentes des habitants de la ville d'Hazebrouck	29
2.2.2 Des « fresques citoyennes » avec les jeunes	30
2.3 CIVIC-TECH - Une démocratie augmentée par le numérique	31
2.3.1 Plateforme de consultation en ligne utilisée lors du Grand Débat National.....	32
2.3.2 Wiki-Brest : les carnets collaboratifs des territoires.....	32
2.3.3 «Jeparticipe»: une plateforme de consultation des citoyens à Bordeaux	32

2.3.4	La plateforme citoyenne de la Métropole Européenne de Lille	33
2.4	Le municipalisme, nouvelle voie de la démocratie locale ?	34
2.4.1	Barcelone, la doctrine du municipalisme	34
2.4.2	Le projet municipaliste de Saillants (Drome)	35
2.4.3	Votation citoyenne à Grenoble.....	36
2.5	Budget participatif	36
2.5.1	Un budget participatif pourquoi faire ?	36
2.5.2	Typologie des budgets participatifs.....	38
2.6	Les agents municipaux.....	39
3.	Le dialogue numérique citoyen à l'épreuve des infox	40
3.1	Briser les stéréotypes	41
3.2	Internet est devenu un droit du citoyen.	43
3.2.1	Lutter contre l'illectronisme	43
3.2.2	Le droit à l'information et à la formation.....	44
	Droit d'accès à l'information	44
	Quand les citoyens s'informent entre eux.	45
3.2.3	Accompagner une montée en compétences des acteurs locaux (élus, agents communaux et acteurs du tissu associatif).....	46
	Conclusion	48
	Recommandations	51

Que plus d'hommes soient éclairés et que chacun participe, selon ses
moyens, à la lumière de son siècle.

Diderot

Ce document constitue le rapport final d'une étude menée par le CESEL de Boulogne-Billancourt à la demande du Maire de Boulogne-Billancourt, pour inscrire la ville dans la société de la connaissance et de l'information et à identifier et promouvoir les bonnes pratiques contribuant à moderniser le dialogue entre les citoyens et la Ville.

Une attention particulière a été portée aux initiatives qui s'appuient sur les outils et pratiques qui permettent d'impulser de réelles dynamiques collaboratives et participatives entre les citoyens d'un même territoire ainsi qu'entre les citoyens, les élus locaux et les services de la ville.

Nous tenons à remercier les élus, les agents municipaux, les citoyens investis, les acteurs privés et toutes les personnes qui ont permis la constitution de cette synthèse ainsi que ces propositions.

Introduction

Face aux limites de la démocratie représentative, deux pistes reviennent régulièrement dans le débat public : la démocratie directe (soit le pouvoir de décision direct aux citoyens) et la démocratie participative (une interaction entre citoyens et élus). Nous consacrerons nos développements à cette seconde hypothèse même si les mécanismes issus de ces concepts ne sont en réalité pas si éloignés dans la pratique démocratique.

Si le vocable de « démocratie participative » s'est imposé dans le langage courant et dans une pratique réelle, ni lui, ni ses différentes déclinaisons n'ont eu, ni n'ont aujourd'hui pour vocation de remplacer la « démocratie représentative ». Le principe de l'élection reste le fondement de la légitimité du pouvoir délégué par le peuple à certains de ses membres. Ce principe, à part quelques rares exceptions trouvées dans les deux extrêmes de l'échiquier politique, est largement admis et acquis par et pour tout le monde. Au demeurant, même ceux qui peuvent encore aujourd'hui le critiquer sont bien en peine de proposer une autre voie que le régime démocratique, sauf à se tourner vers un régime de dictature, dont l'histoire de la France montre qu'un tel régime, outre les drames et les excès qu'il a entraînés pour le pays, n'a jamais pu durablement y prospérer...

La perspective que l'on tente d'illustrer ici, n'est pas d'en finir avec « le pire des régimes, à défaut de tous les autres », selon la formule bien connue, mais si juste de W. Churchill, mais de le renforcer par un mode de « démocratie participative » nouveau, accentuant le rôle et la place du citoyen dans la Cité, le pays, voire le monde, de sorte qu'il n'ait plus le sentiment que « tout se décide hors de lui, voire contre lui » et que progressivement démocratie représentative et démocratie participative s'enrichissent mutuellement, pour former un seul régime démocratique ouvert à tous et à chacun.

L'environnement numérique et médiatique dans lequel nous évoluons est un vecteur de changements considérables dans la sphère politique. Les relations numériques révolutionnent notre rapport aux institutions publiques et à la démocratie. Récemment, elles ont permis à une jeune fille de 16 ans d'attirer suffisamment d'attention pour saisir les dirigeants des plus grandes puissances mondiales face à leur incapacité à gérer la crise environnementale. Internet a été à la fois le vecteur des révolutions arabes et des parapluies à Hong-Kong mais peut aussi engendrer la surveillance des télécommunications, alimenter les rumeurs à travers la diffusion massive de « fake-news » ou encore porter les germes d'un état totalitaire.

Le mouvement des « pigeons » puis des « gilets jaunes » ne représentent que quelques illustrations des potentialités des réseaux pour faire émerger de nouvelles formes de collectifs grâce à la participation en ligne. Quand on veut faire bouger les choses, on pense désormais aux réseaux sociaux, au bénévolat, ou à une cagnotte participative et de moins en moins à l'adhésion à un parti ou à un syndicat ou même aux élections.

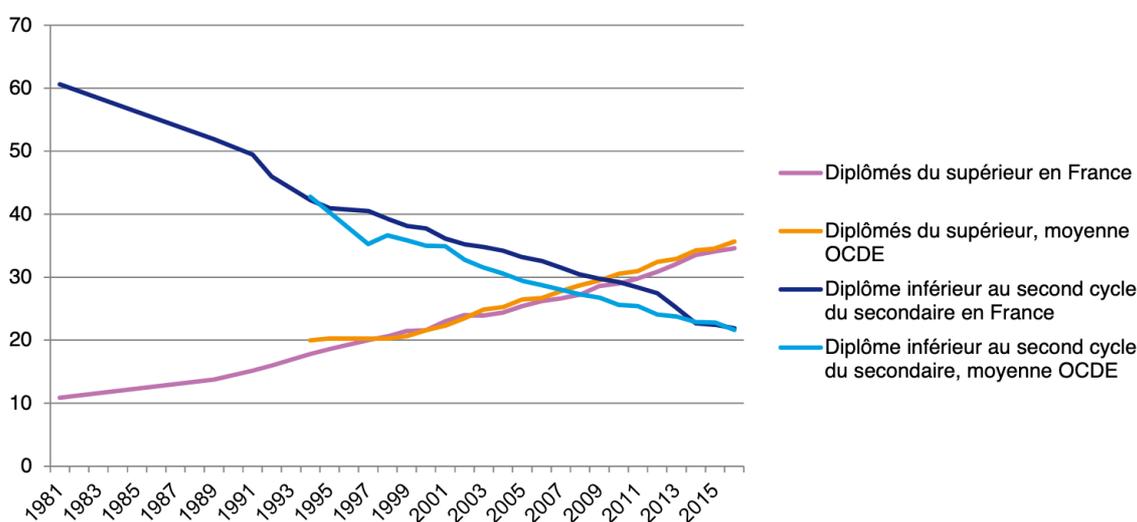
La survenance de mouvements de soulèvements populaires spontanés doit être considérée comme un signal précurseur des profonds bouleversements. On assiste ainsi à un regain de la mobilisation citoyenne autour d'intérêts communs mais éphémères dans le temps. Les citoyens sont capables de se mobiliser massivement quand la République est en danger mais

s'intéressent de moins en moins aux épisodes de la vie politique qu'ils assimilent à un feuilleton de plus en plus éloigné de leur réalité quotidienne.

L'abstention est à ce titre un baromètre du mécontentement des français, un mouvement qui est encore amplifié chez les jeunes... En 2014, lors des précédentes municipales, le taux d'abstention des 18-24 ans s'établissait ainsi à 61 % au niveau national. Un triste record ! Si les jeunes sont amenés à amplifier les tendances que l'on observe dans le reste de la population, c'est encore plus vrai pour les élections municipales, qui exigent une certaine connaissance avec les enjeux locaux, connaissance que les médias nationaux ne prennent pas en charge.

Si la hausse du niveau d'éducation et d'information débouche sur une baisse de la participation, c'est aussi parce que les électeurs deviennent plus exigeants. De nombreux abstentionnistes estiment que l'offre politique n'est pas à la hauteur de leurs attentes. Il y a une forme d'idéalisation de la politique inassouvie face aux imperfections de la vie démocratique.

Évolution de la part des diplômés de l'enseignement supérieur¹



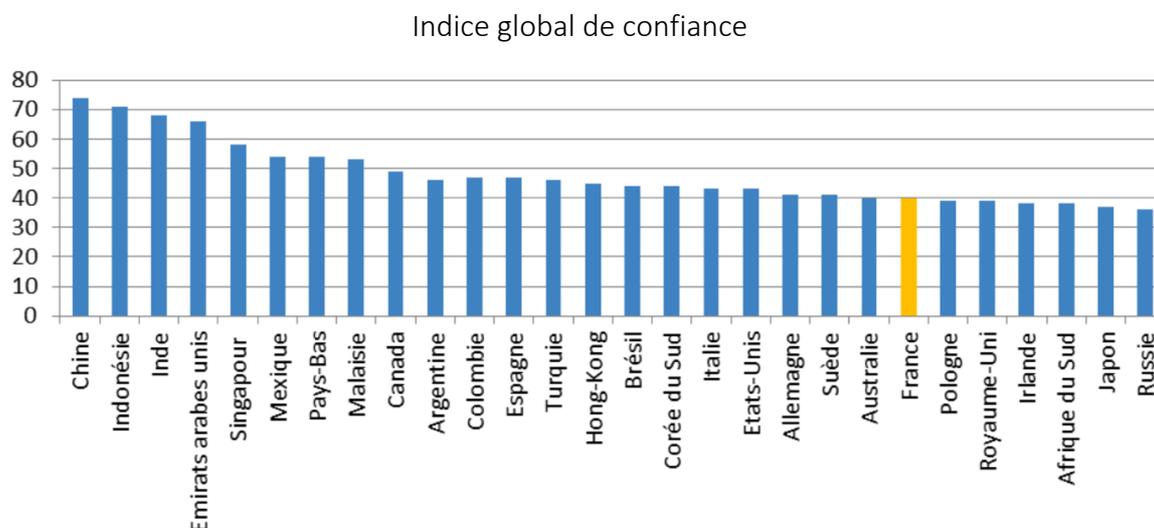
Source : OCDE¹

La défiance politique est aujourd'hui à des niveaux inégalés dans l'histoire de la 5^{ème} République. Pour autant ce phénomène n'est pas national et apparait dans de nombreux pays autour du globe. Là encore, les jeunes amplifient les tendances car ils grandissent dans un environnement où les informations négatives sont omniprésentes. La critique n'est bien sûr pas une mauvaise chose, mais on peut s'interroger sur le caractère systématique de cette attitude, qui témoigne d'un pessimisme profond et, sans doute, d'une certaine perte d'illusion sur l'avenir.

L'indice de confiance est une moyenne de la confiance d'un pays dans ses institutions gouvernementales, ses entreprises, ses médias et ses organisations non gouvernementales. Dans la dernière livraison de ce baromètre, la France n'occupe pas une position

¹ 25-64 ans, France et moyenne OCDE de 1981 à 2016 en pourcentage source <https://data.oecd.org/fr/eduatt/niveau-de-formation-des-adultes.htm>

exceptionnellement défavorable, mais elle se situe néanmoins dans le groupe des pays les moins confiants, proche de nations comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne (voir graphique).



(Champ : population générale. Source : 2018 Edelman Trust Barometer)

Le modèle français classique des savoirs centralisés a été plus fragilisé encore que d'autres par la pluralité croissante des expertises concurrentes qui circulent à présent sur les réseaux numériques. Les politiques et les experts semblent éprouver des difficultés à sortir de la posture descendante qui est historiquement la leur, pour accepter d'entendre une variété de voix s'exprimer sur les questions relatives à la définition et à la mise en œuvre de l'intérêt général alors que divers scandales ont alerté l'opinion sur les risques de conflits d'intérêts qui pesaient sur les experts et les responsables publics.

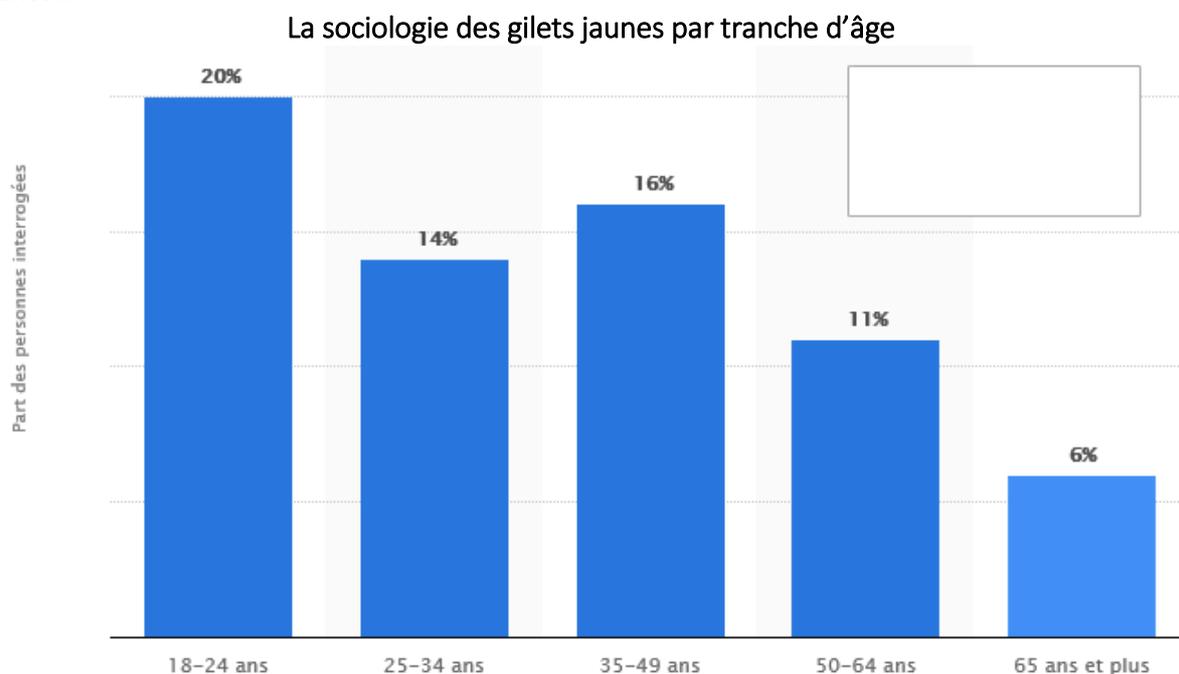
La direction interministérielle du numérique (Dinsic) vient de rendre publique sa feuille de route, baptisée Tech.Gouv. Destinée à « accélérer la transformation numérique du service public », cette feuille de route répond à six enjeux : cette feuille de route se concentre sur 35 projets et actions prioritaires « qui répondent aux enjeux stratégiques du numérique public ».

- Simplification : simplifier la vie des gens
- Inclusion : réduire les inégalités territoriales et ne laisser aucun usager et aucun agent public au bord du chemin numérique
- Attractivité : attirer les talents au sein de l'État-employeur et simplifier la vie des agents publics
- Maîtrise : accroître l'autonomie et la sécurité numérique de l'État par une meilleure maîtrise technologique
- Économies : optimiser les dépenses publiques
- Alliances : développer les partenariats et co-crée de nouveaux services avec la société civile.

Du fait d'initiatives souvent dispersées et encore trop rares, les collectivités locales souffrent d'un problème d'adaptation au numérique. La France manque d'acteurs publics locaux s'impliquant dans l'innovation et le numérique et mettant en avant une culture de la collaboration qui elle, se répand sur le territoire sans attendre les pouvoirs publics.

Trop souvent, les citoyens se sentent dépossédés ou dessaisis, au profit de comités d'experts, de décisions concernant les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement. « Ces domaines sont devenus si compliqués, nous dit-on, qu'il faut nous en remettre au jugement de ceux qui savent. Il y a là, en réalité, une sorte d'expropriation du citoyen. La discussion publique se trouve ainsi captée et monopolisée par des experts. Il ne s'agit pas de nier l'existence de domaines où des compétences juridiques, financières ou socio-économiques très spécialisées sont nécessaires pour saisir les problèmes. Mais il s'agit de rappeler aussi, très fermement, que, sur les choix des enjeux globaux, les experts n'en savent pas plus que nous [et que] ce n'est pas à eux que peuvent appartenir les décisions de fond »².

Tout indique une méfiance croissante des citoyens vis-à-vis de leurs élus et des élites de façon plus générale. Le mouvement des Gilets jaunes ne le révèle pas, il le montre de façon plus visible, plus forte que d'habitude. La participation la plus importante a atteint 287.000 personnes. Ce mouvement initié le 17 novembre 2018 a touché toutes les couches de la population française, celles-ci étant considérées par âge, par catégories professionnelles ou par sexes...



Le plus grand danger pour la démocratie c'est que la perte de confiance associée à une moindre croissance et la perspective qu'une croissance forte ne revienne pas, peuvent conduire à percevoir le jeu politique, économique et social comme un « jeu à somme nulle », au sein duquel un acteur ne peut améliorer sa situation qu'aux dépens des autres. Chacun serait alors amené à tirer le plus grand profit possible de sa position, à peser sur les décisions de façon à ce que les règles du jeu lui soient favorables (dès lors qu'on doute qu'il puisse y avoir des évolutions bénéfiques à tous à la fois). C'est dans un tel contexte que l'individualisation des trajectoires, si elle peut être porteuse d'espoir pour soi-même, va cependant de pair avec l'expression puissante de la crainte d'un déclin collectif.

² Paul Ricœur Entretien avec Roger-Pol Droit, Le Monde, 29 octobre 1991.

Dans ses travaux, le sociologue François Dubet tente de saisir comment la société française en est aujourd'hui arrivée à un tel délitement de ses liens. « L'éloignement du modèle de la solidarité fondée sur l'intégration nous engage à esquisser une autre représentation de la vie sociale, afin d'imaginer d'autres piliers de la solidarité »³. L'auteur montre qu'actuellement l'idéal de cohésion sociale se fonde sur la place centrale de l'individu, qui doit se prouver, se mobiliser, développer des projets. Dans ce système exigeant, chacun doit pouvoir mettre en avant ces capacités d'intégration, de production, de participation. Il faut ainsi reconstruire de la fraternité en partant du « bas », des citoyens, de l'école, du quartier, des liens de voisinage, afin de recréer du sens commun. Cette reconstruction ou ce renouveau passe également par un regain de la mobilisation citoyenne autour d'intérêts communs.

Pour autant ces nouvelles formes de mobilisation permettent-elles de structurer le débat démocratique ou bien préfigurent-elles sa fin⁴ ? Comment basculer dans autre chose ? La démocratie participative peut-elle permettre de sortir de l'impuissance publique ? Doit-on mobiliser les citoyens sur tous les sujets ? Va-t-on vers un dialogue citoyen 100% dématérialisé ? Quels supports adopter pour faire participer le plus grand nombre à la vie politique locale ? Peut-on faire de la politique de manière plus transversale, de manière horizontale ou du bas vers le haut et avec quels moyens ? Comment former les représentants de la ville à une parole plus libre ? En somme : comment redonner le sens d'un projet collectif et le goût de s'y engager ?

Voici quelques-unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette étude à l'initiative du Maire de Boulogne-Billancourt qui a souhaité que le CESEL fasse un bilan des expériences portées dans notre ville et en dehors et propose des pistes favorisant la démocratie participative.

Alors que les deux modes de représentativité ne s'excluent pas l'un l'autre, mais au contraire se renforcent au bénéfice du citoyen, il reste à regarder la situation à Boulogne-Billancourt et à imaginer ce que pourrait être un citoyen bouloonnais « renforcé » dans sa citoyenneté. Notre réflexion s'articulera ainsi autour de trois axes :

- Le bilan des expérimentations participatives bouloonnaises.
- L'étude d'autres modèles d'expérimentations (ce qui fonctionne ailleurs).
- Le dialogue numérique citoyen à l'épreuve des infox.

³ François Dubet, *La préférence pour l'inégalité*, La République des idées, 2014.

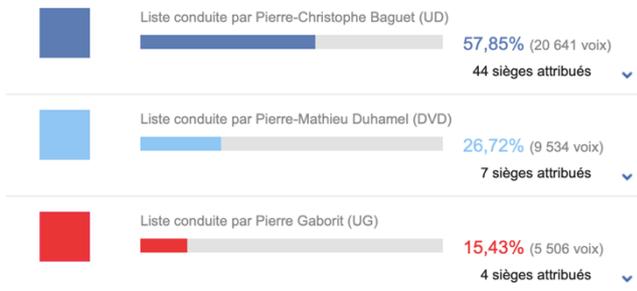
⁴ Argumenter et débattre représentent en démocratie une ressource essentielle dans la construction collective d'un rapport au vrai et au juste ; seuls les régimes démocratiques proposent jusqu'au bout cette rationalité libre, pour construire une résolution commune. Majo Hansotte, *Les conditions pour un débat démocratique* <https://www.calliege.be/salut-fraternite/68/les-conditions-pour-un-debat-democratique/>

1. Le bilan des expérimentations participatives boulonnaises

1.1 Résultats électoraux à Boulogne-Billancourt (élections municipales 2014)

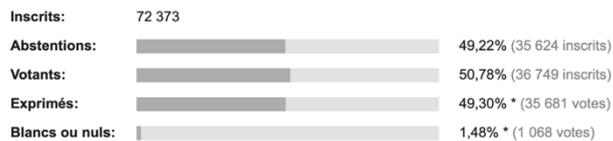
Résultats du 2ème tour

Aucun siège n'avait été pourvu au premier tour.



Pourquoi les électeurs désertent-ils massivement les urnes ? La démocratie représentative (ou traditionnelle) a tendance à se vider de sa substance quand le taux de participation atteint les 50 % des inscrits.

Suffrages



* calculé par rapport au nombre d'inscrits

On soulignera que le niveau d'intérêt politique à Boulogne-Billancourt matérialisé dans les urnes n'est pas très élevé compte tenu du niveau d'éducation ou la démocratisation de l'accès à l'information, on aurait même pu s'attendre à ce que la participation augmente, ce qui n'est pas le cas. On peut également relever qu'une partie importante des électeurs se rend aux urnes sans être politisée, juste par sens du devoir (généralement les électeurs les plus âgés), à l'inverse, des électeurs politisés choisissent de ne pas voter. N'oublions pas que la vie démocratique ne se résume pas au seul calendrier électoral.

1.2 Expérience locale du Grand Débat National (GDN)

1.2.1 Le cadre de l'organisation

Dans sa « Lettre aux français »⁵, publiée le 13 janvier 2019, le Président de la République a proposé et lancé un Grand Débat National qui s'est déroulé jusqu'au 15 mars 2019 autour de quatre thématiques : la transition écologique, la fiscalité, l'organisation de l'État et des collectivités publiques, débat démocratique et la citoyenneté. Les maires ont eu un rôle essentiel dans cette expérience inédite au plan national « car ils sont l'intermédiaire légitime de l'expression des citoyens » avec pour ambition de sortir de ce débat une clarification de notre projet national et européen, de nouvelles manières d'envisager l'avenir, de nouvelles idées.

⁵ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/01/13/lettre-aux-francais>

Sur la proposition du Conseil Économique, Social, Environnemental Local (CESEL) qui lui a été faite le 14 janvier 2019 et qui a été acceptée par lui, l'organisation de ce débat a donc été confiée par le Maire, Pierre-Christophe Baguet, au CESEL, celui-ci étant lui-même par nature une expression citoyenne, dégagé de toute contingence politicienne. Guy Sorman, président-délégué du CESEL a désigné quatre rapporteurs appelés à prendre en charge les débats autour des quatre grandes thématiques précitées.

Le Grand Débat à Boulogne-Billancourt a eu lieu le 20 février 2019, dans la grande salle du Carré Belle-Feuille. Il a donné lieu à une importante campagne d'information et d'appel à la participation auprès de la population, sur des supports différents de façon à toucher le plus grand nombre. Au moment de l'inscription en ligne, des questions ont été pré-recueillies pour préparer le débat. Au total, ce sont environ 500 boulonnais qui sont venus participer à cette soirée d'expression libre. Des synthèses des quatre tables-rondes ont été ensuite rédigées et adressées au préfet des Hauts de Seine, un compte-rendu a également été fait dans le BBI. D'autres réunions ont également été organisées dans la ville, par les associations qui le souhaitaient avec l'appui de la commune qui mettait une salle et son équipement à disposition.

1.2.2 Quel bilan local et national ?

L'exercice du Grand Débat National est un dispositif inédit par son ampleur, pour lequel très peu de points de comparaison existent en France, en Europe ou dans le monde. Les exemples étrangers sont difficilement comparables. Selon le Communiqué de l'Observatoire des débats⁶, les grands traits du public au niveau national dessinent une population relativement âgée (57 ans de moyenne d'âge, avec une médiane à 62 ans), composée de plus d'hommes (55%) que de femmes (45%), des retraités (49%) pour près de la moitié, de 38% d'actifs. Les jeunes sont moins nombreux que dans la population générale mais les principaux absents sont les jeunes actifs entre 30 et 40 ans. Très peu de personnes des minorités visibles étaient présentes dans les salles du grand débat, du fait notamment du très faible nombre de réunions organisées dans les quartiers de politique de la ville. Sur toutes ces caractéristiques, les publics du « grand débat national » s'opposent trait pour trait à ce que plusieurs travaux de recherche nous disent de la sociologie des Gilets jaunes. Ce phénomène a également pu être observé de façon empirique à Boulogne Billancourt.

L'organisation et la tenue du Grand Débat a néanmoins montré que les citoyens étaient prêts à venir échanger sur des sujets complexes et à s'écouter les uns les autres. Le Grand débat aurait même amélioré le sentiment démocratique des Français⁷. Une partie des participants considèrent néanmoins que leurs paroles n'ont pas été retenues dans un plan d'action au niveau national. On relève également de forts clivages sociologiques : 44 % des cadres et des professions intellectuelles supérieures estiment que la démocratie en France fonctionne bien,

⁶ Communiqué de l'Observatoire des débats <https://www.participation-et-democratie.fr/communique-de-l-observatoire-des-debats>

⁷ La démocratie en France et en Europe - Etude d'opinion réalisée par Viavoice pour le Prix de la Démocratie et la Revue Civique <http://www.institut-viavoice.com/wp-content/uploads/2019/11/La-Démocratie-en-France-et-en-Europe-2019.pdf>

ils sont 10 points de moins chez les employés (34 %) et ne sont que 29 % chez les ouvriers à le considérer. Le second clivage est générationnel : 41 % des 18-24 ans et 33 % des 25 -34 ans estiment que la démocratie fonctionne bien en France, ils sont 51 % des 65 ans et plus à le penser.

Proposition - Pour fonctionner, les débats participatifs citoyens doivent être inscrits dans le temps et se détacher des périodes et des arguments électoraux. C'est la raison pour laquelle nous recommandons la tenue d'un débat annuel sur des thématiques similaires au-delà des problématiques de la ville pour inscrire la citoyenneté locale au niveau de la collectivité nationale. Ce type de démarche doit nécessairement s'appuyer sur une communication pro-active auprès des citoyens dans toutes les catégories d'âge.

En pratique, compte tenu de la complexité des sujets, il conviendrait sans doute de prévoir la présence d'experts des sujets abordés, acceptant librement une certaine « défiance » à leur égard en tant que « sachant », qu'ils pourront facilement lever si leurs interventions ne consistent pas à dire ce qu'il convient de penser, mais à donner des arguments pour que les participants puissent forger eux-mêmes leurs convictions et les exprimer par la suite. Une synthèse serait établie des travaux résultant du débat ou du Groupe de citoyens, qui seraient ensuite transmis, en précisant bien leur origine et le cadre dans lequel ils ont été conduits, au maire, au conseil municipal, au Préfet des Hauts-de-Seine et au Premier ministre. L'avis des bouloonnais sur la réforme des retraites, sur l'Europe après le Brexit, sur l'individualisation citoyenne de la démarche écologique, et tant d'autres sujets potentiels, peut intéresser les autorités politiques et administratives du pays, à quelque niveau qu'elles soient. Si des réponses reviennent, elles seront communiquées à la ville, via BBI et le site Internet de la commune.

1.3 La démocratie de proximité à Boulogne-Billancourt

Le droit des collectivités locales, pris dans ses différentes et nombreuses sources, parfois contradictoires entre elles (CDCT, urbanisme, écologie, éducation, sport, associations, etc.) impose déjà un certain nombre de règles, normes et pratiques – ou en suscite la mise en œuvre volontaire - qui de près ou de loin peuvent entrer dans le domaine de ce que l'on appelle la « démocratie participative ».

Il convient de souligner que ces dispositifs captent majoritairement toujours les mêmes citoyens. En revanche, toute une partie de la population est de plus en plus difficile à toucher. Cette dernière semble profiter de la ville sans sentiment d'appartenance ou de devoir. Cette population se comporte comme des consommateurs de la ville plutôt que des citoyens. Ils sont capables d'aller chercher de l'information quand ils le souhaitent mais la ville semble incapable de les solliciter quand elle en a besoin. Cette situation n'est pas spécifique à Boulogne-Billancourt et représente un véritable défi pour faire vivre le « vivre ensemble » à l'échelle locale.

1.3.1 Open Data - Droit d'accès à l'information

On souligne fréquemment que le droit d'accès à l'information des citoyens locaux – par exemple, possibilité d'assister aux délibérations du conseil municipal, de consulter les budgets

de sa commune – affirmé depuis la loi du 6 février 1992 n’a pas significativement amélioré leur accès aux données administratives et financières locales. En effet, ils n’apportent aucun remède à la technicité et à la complexité des documents proposés à la consultation.

Les collectivités locales de plus de 3 500 habitants ont l’obligation de publier, dans un format ouvert et exploitable, leurs principaux documents administratifs ainsi que tous les documents revêtant un intérêt économique, social, sanitaire ou environnemental.

Le mouvement de libération des données – « Open data » - consiste à rendre gratuitement accessibles et exploitables par les usagers les données brutes produites par diverses institutions publiques dans le cadre de leur gestion et de leurs activités (projets politiques, données budgétaires, informations touristiques, réseaux de transports et de télécommunications, etc.). Cette ouverture des données permet aux citoyens (journalistes, universitaires, entreprises, etc.) d’être librement informés des sujets qui les concernent et de mieux comprendre les enjeux de société, mais il permet aussi, de manière plus large, de faire bénéficier l’ensemble de la société des opportunités économiques, scientifiques, culturelles et citoyennes que l’exploitation de ces données peut apporter.

Un des enjeux principaux derrière ce mouvement d’ouverture des données est donc de permettre une transformation des relations entre les pouvoirs publics et les citoyens, vers davantage de participation et d’innovation de la part de ces derniers, comme cela semble avoir été effectivement le cas au sein de la ville de Rennes en France, par exemple. Depuis 2010, la ville organise un concours annuel qui récompense des services innovants élaborés sur tous types de supports numériques (web, smartphone, téléphone mobile, autres supports) à partir des données publiques. Depuis lors, d’autres villes ont suivi le mouvement, dont notamment la ville d’Issy Les Moulineaux.

La Ville d’Issy-les-Moulineaux a enclenché sa démarche de transparence et d’open data (données sur des informations d’intérêt général accessibles à tous) dès 2012. La libération des données permet de stimuler la création de nouveaux services. Le site propose de réutiliser ces données par exemple en créant des représentations graphiques avec les outils conseillés par data.gouv.fr ou des applications mobiles grâce au projet européen « Citadel on the move »⁸.

⁸ Citadel fournit des outils qui permettent à tous de publier et d'utiliser des données ouvertes pour créer facilement des applications mobiles.

The image shows two screenshots of the Open Data portal. The top screenshot is for the 'VILLE D'ISSY LES MOULINEAUX'. It features a logo with a green square and blue lines. A red circular seal in the top right corner reads 'PRODUCEUR CERTIFIE'. Below the logo, there are two blue buttons: 'SERVICE PUBLIC' and 'CERTIFIE'. The statistics shown are: 289 jeux de données, 9 membres, 23 abonnés, and 7 réutilisations. At the bottom, there are three blue buttons: 'REJOINDRE', 'SUIVRE', and 'DÉTAILS'. The bottom screenshot is for the 'VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT'. It features a logo with a ship. A red circular seal in the top right corner reads 'PRODUCEUR CERTIFIE'. Below the logo, there are two blue buttons: 'SERVICE PUBLIC' and 'CERTIFIE'. The statistics shown are: 19 jeux de données, 2 membres, 8 abonnés. At the bottom, there are three blue buttons: 'REJOINDRE', 'SUIVRE', and 'DÉTAILS'.

La singularité de la démarche d'Issy tient dans la volonté de démocratiser l'open data. En effet, en l'état, les fichiers « bruts » sont illisibles pour la plupart des non spécialistes. Pour les rendre accessibles au plus grand nombre, le portail open data a été éditorialisé et scénarisé avec des cartes, des graphiques, des chiffres clés, des galeries photos et des vidéos. Aujourd'hui, la démarche open data ne cesse de s'amplifier. L'open data permet aussi d'obtenir des informations plus « ludiques ». Il est aussi possible de consulter, par exemple, le top des prénoms donnés à Issy-les-Moulineaux en 2018.

A l'instar de ces initiatives, la ville de Boulogne-Billancourt devrait accroître la mobilisation de la communauté concernant les demandes de « libération » de nouveaux jeux de données : la Ville doit s'assurer que les travaux de recherche, d'extraction et de publication de la donnée correspondent bien aux attentes des futurs ré-utilisateurs (citoyens, association, entreprises, startup).

Les objectifs sont nombreux : stimuler la création d'applications mobiles innovantes, générer de nouvelles opportunités économiques pour l'écosystème entrepreneurial, faciliter le journalisme des données (le data-journalisme⁹) mais aussi et surtout traduire de manière plus intelligible les actions publiques. Ce besoin s'intègre dans la vision de la Smart City.

Proposition - Favoriser l'échange et la ré-utilisation des données publiques en open data à travers de nouveaux types de coopération avec les producteurs et/ou les utilisateurs de données du territoire, qu'il s'agisse de grandes entreprises, de PME, de startups, mais aussi d'acteurs académiques, d'associations et d'usagers pour être à la hauteur des enjeux de la Smart City.

1.3.2 Référendum local

Référendum local décisionnel

Le champ du référendum législatif prévu à l'article 11 de la Constitution est étendu à l'organisation des pouvoirs publics territoriaux et aux questions de société (hors fiscalité et pénal).

Le référendum local décisionnel n'entame pas réellement le monopole de décision des élus. Certes, l'article 72-1 de la Constitution a introduit la possibilité pour toutes les collectivités territoriales de recourir au référendum décisionnel, mais seul l'organe délibérant (ex : conseil municipal, départemental ou régional) de la collectivité peut prendre l'initiative d'organiser un tel référendum.

⁹ Le datajournalisme est un ensemble de nouvelles compétences en matière de recherche, d'analyse et de visualisation de sources numériques, à une époque où les compétences de base du journalisme traditionnel ne suffisent plus. Il ne s'agit pas de remplacer le journalisme traditionnel, mais de le compléter. La surabondance d'informations et par conséquent l'incapacité à en traiter un tel volume assez rapidement, est l'un des problèmes les plus importants qui se posent aux gens quand ils doivent prendre des décisions sur la manière de vivre leur vie. Les informations tirées des médias papier et audiovisuels influencent les choix et les actions de nos concitoyens. Bien pratiqué, le datajournalisme aide à combattre la surabondance d'informations.

A Boulogne-Billancourt aucun référendum local décisionnel n'a encore été organisé en revanche, sur les sujets de proximité des consultations/votations sont régulièrement organisées pour recueillir l'avis des boulonnais directement impactés par les projets.

Référendum local consultatif (exemple de la place Jules Guesde)

Qu'il s'agisse des projets d'aménagement du territoire ou des travaux, la Ville associe régulièrement les habitants pour répondre à leurs questions dans le(s) domaine(s) concerné(s).

La dernière consultation concernait le projet de l'aménagement de la place Jules Guesde. Les annonces des consultations sont effectuées via le BBI, les réseaux sociaux de la Ville ainsi que les panneaux électroniques.

Trois scénarios ont été proposés : scénario n°1, « Une place à l'Italienne », scénario n°2, « Une place ouverte sur les commerces » et scénario n°3, « le grand parvis du lycée ».

Résultats de la consultation :

- 1811 boulonnais ont répondu à cette consultation citoyenne.
- 732 internautes (40.48%) ont voté pour le scénario n°2, 657 (36.33%) pour le scénario n°1 et 419 (23.17%) pour le scénario n°3.
- 93 % des votants sont des habitants du quartier, 1% des commerçants, 2% des lycéens, 4% des personnes qui travaillent dans le quartier.
- Participation par tranche d'âge : -25 ans (8%), -35ans (20%), -45 ans (30%) 46 ans et + (42%)

Le scénario n°2 « Une place ouverte sur les commerces » a été choisi avec 732 votants (40,48%) devant les scénarii 1 (36,33%) et 3 (23,17%)

1.3.3 Conseils de quartier

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de quatre-vingt mille habitants de créer des conseils de quartier. Cette mesure, si elle a comme effet positif d'obliger les communes qui n'ont aucune pratique participative à assurer un « service minimum », ne doit pas conduire à créer un modèle unique, rigide et donc inadapté aux réalités et à l'histoire locales.

L'intérêt des conseillers de quartier est qu'ils peuvent aller vers les citoyens et de les solliciter pour faire remonter des sujets locaux alors que dans les réunions publiques c'est souvent ceux qui parlent le plus fort qu'on entend. Certains citoyens seront également moins intimidés pour confier leurs problèmes aux conseillers de quartier qui pourront ensuite les partager de façon anonyme.

Les conseillers de quartier

Chaque quartier dispose d'un conseil de quartier composé de 26 habitants (d'au moins 16 ans) qui ont fait acte de candidature. Le conseil est renouvelé tous les 3 ans. Il est présidé par un maire-adjoint territorial assisté d'un autre maire-adjoint ou d'un conseiller municipal délégués.

Les conseils sont relais des demandes des habitants et un partenaire privilégié de la Ville par leur connaissance approfondie de leur secteur. Ils peuvent être consultés par le Maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le Maire peut également les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre, ainsi qu'à l'évaluation des actions intéressant le quartier. Ils sont également porteurs des animations des quartiers (fête du cirque, fête des cigales, Merry Christmas, diner blanc...).

La remontée des dysfonctionnements observés dans la ville fonctionne bien de l'avis des conseillers auditionnés. Certains conseillers de quartiers peuvent toutefois avoir du mal à comprendre ce qui est du ressort de la ville et ou de la communauté d'agglomération, d'autres encore regrettent de ne pas être tenu informés en retour des projets qu'ils ont pu porter auprès des services de la ville.

Nous avons appris l'existence de commissions thématiques au sein des quartiers (commerces, patrimoine, propreté commerce, animation). Le succès de ces commissions dépend toutefois beaucoup de la qualité et de l'énergie déployée par leurs animateurs.

La permanence mobile

La « permanence mobile » a pour finalité d'aller directement à la rencontre de chacun dans la Ville pour dialoguer avec les boulonnais.

Ces permanences, avec ou sans rendez-vous, permettent de venir poser vos questions, chercher des solutions au niveau des différents pans de la vie quotidienne.

L'objectif est d'être au plus près des préoccupations de chacun en se rendant sur place pour rencontrer les habitants et pour chacun de pouvoir disposer d'une information municipale au plus près de chez eux.

Les RDV avec les élus en visio-conférence

La ville de Boulogne-Billancourt propose aux administrés de prendre des rendez-vous à distance avec leurs élus. La formule a le mérite de permettre à certaines personnes de rencontrer leurs élus sans se déplacer (jeunes parents, personnes à mobilité réduite, salariés ayant des horaires contraints). La formule n'est pas aussi ambitieuse que l'intitulé le laisse croire puisqu'on pourrait parfaitement imaginer une formule qui permettrait à plusieurs citoyens de s'adresser à un élu à l'instar de ce qui existe déjà sur les réseaux sociaux.

DIALOGUEZ AVEC VOS ÉLUS EN VISIO-CONFÉRENCE

TOUS LES MARDIS DE 18H À 21H



PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Sur boulognebillancourt.com

POUR LE RENDEZ-VOUS

- Sur **smartphone / tablette** : téléchargez l'appli BlueJeans sur l'AppStore ou Google Play
- Sur **ordinateur** équipé d'un micro et d'une webcam

boulognebillancourt.com



Les rencontres publiques de quartier

Une rencontre publique intervient tous les ans dans chacun des 6 quartiers. Ces rencontres, présidées par le Maire, ont pour but de favoriser le dialogue, au plus près des attentes des Boulonnais afin de les informer des projets, de partager des idées et d'imaginer ensemble les solutions pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Les pages Quartier sur Facebook

Ont été mises en place des pages dédiées afin que les boulonnais puissent prendre connaissance d'une autre manière, de l'actualité de leur quartier.

- [Quartier 1 : Parchamp – Albert Kahn](#)
- [Quartier 2 : Silly - Gallieni](#)
- [Quartier 3 : Billancourt – Rives de Seine](#)
- [Quartier 4 : République – Point-du-Jour](#)
- [Quartier 5 : Centre Ville](#)
- [Quartier 6 : Prince – Marmottan](#)

A Paris, le candidat Cédric Villani souhaite s'inspirer de la démocratie athénienne et s'engage, une fois élu, à créer une « agora citoyenne » qui se réunirait huit à dix fois par an, avant chaque Conseil de Paris, et remplacerait les six conseils citoyens existants jugés « inefficaces ». L'instance serait composée de 163 membres défrayés qui siègeraient pour deux ans, avec pour moitié des citoyens tirés au sort et pour l'autre moitié des représentants associatifs ou syndicaux et des experts. « Cette agora aura le pouvoir d'inscrire des questions à l'ordre du jour du Conseil de Paris », souligne le candidat, mais aussi de contrôler l'octroi de subventions aux associations ou encore d'évaluer les politiques environnementales de la Ville.

Le risque principal de la démocratie participative est de s'user dans le temps et d'être capturée par une minorité de citoyens. Les expériences menées jusqu'à présent montrent la difficulté à rendre ces bonnes pratiques durables. Il faut donc protéger l'environnement délibératif, rappeler la complexité des choix et savoir clore les débats.

Proposition : La ville de Boulogne-Billancourt pourrait mettre en place avec les conseillers de quartier au début de chaque mandature, une charte de fonctionnement qui aurait pour objectif de préciser les statuts des conseillers de quartier, les modes de désignation en intégrant une dose de tirage au sort parmi les volontaires et de fonctionnement. Cette dernière serait remise à l'ensemble des membres. Chaque année, en cas de défection de certains membres, le Conseil de quartier pourrait être complété par de nouveaux membres. L'appel à candidatures pourrait se faire lors des réunions publiques de chaque quartier.

Proposition : Une réunion annuelle des conseillers de quartier de la ville ou du territoire et les membres du CESEL pourrait être organisée pour répondre aux enjeux du territoire et au besoin d'information transversale entre les différents acteurs. Des sous-groupes pourraient permettre de co-construire des propositions sur des sujets thématiques. Une page du site de la Ville pourrait également réunir les compte-rendu des conseils de quartier. On pourrait enfin réunir tous les

acteurs de la démocratie locale lors d'un séminaire annuel à destination de tous les acteurs impliqués dans la ville locale.

Proposition : Pour plus d'authenticité et de réactivité, les conseillers pourraient être associés à l'animation des pages Facebook de chaque quartier. Au-delà de l'animation, la question du nombre de quartiers a été posée. En effet, les quartiers de la Ville ne sont pas toujours très bien identifiés par les boulonnais. Est-ce qu'il ne faudrait pas réduire ce nombre à 3 ou 4 (Nord, Sud et un pour la partie centrale par exemple) ? De façon plus générale, nous recommandons de saisir toutes les opportunités offertes par les réseaux sociaux pour saisir les souhaits et les sensibilités de tous les habitants en diffusant par exemple les réunions de quartier et en permettant aussi aux internautes de poser leurs questions (live facebook).

1.3.4 Plan climat

Dans le cadre de la COP 21, les accords de Paris ont fixé un objectif ambitieux : contenir l'augmentation de la température à 1,5°C à l'horizon 2100 ! Afin de faire face aux enjeux climatiques et écologiques, l'intercommunalité Grand Paris Seine Ouest (Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville d'Avray) a entamé l'élaboration de son Plan Climat 2019-2025 dont l'objectif principal est de contribuer localement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Calendrier du plan climat à Boulogne-Billancourt



Afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice, le Plan Climat a été élaboré autour de :

- **Trois réunions publiques** pour construire ensemble un programme d'actions concrètes : mercredi 5 décembre 2018 à Sèvres, jeudi 6 décembre à Boulogne-Billancourt et vendredi 7 décembre à Vanves.
- **Une consultation en ligne sur « l'application citoyenne » VOOTER** avec des questionnaires thématiques proposés tous les quinze jours sur le groupe « Agissons ensemble » (accessible par géolocalisation ou via le code « climat »)

- **Des ateliers d'élaboration du plan d'actions avec les entreprises** et les partenaires institutionnels

On peut regretter toutefois les limites de cette démarche qui ne pouvait pas atteindre toute la population bouloonnaise. Les élus et les services techniques doivent comprendre que la parole des citoyens ne vient pas « à la place de », mais supporter l'action politique. Être participatif ne va pas de soi... Cela nécessite du sens, une posture et des principes. Construire et animer une démarche participative, c'est lâcher prise pour partir et avancer avec un groupe.

Proposition : Plutôt que de recourir à une nouvelle application pour chaque consultation, il est souhaitable de pérenniser un dispositif dans le temps pour toutes les consultations. Pour ce type de démarche, il pourrait également être pertinent de mobiliser prioritairement les enfants et les jeunes (qui sont les plus concernés par l'horizon 2100) avec pourquoi pas l'élaboration d'un concours en association les écoles, les collèges et les lycées de la ville pour récompenser et mettre en avant les projets les mieux classés issus de cette démarche avec l'engagement de les mettre en œuvre ou de les accompagner dans la durée.

1.4 Diversifier les espaces publics de débat

Compte tenu des nombreuses actions menées par les associations et les groupes d'habitants qui, de fait, contribuent à coproduire la ville, il est important de créer de nouveaux espaces de débat plus souples et adaptés aux sujets du quotidien.

Objectifs : Prendre part à une initiative permettant de comprendre les mécanismes d'une société, de s'enrichir et de prendre sa part dans l'action collective.

Mais aussi permettre l'évaluation démocratique. Au-delà de la création d'espaces publics de débat, l'enjeu est de créer des opportunités de dialogue, de confrontation des points de vue sur ce qui a été réalisé, pour infléchir, conforter ou remettre en question une politique locale, créant ainsi les conditions d'une véritable coproduction de la ville.

Une prise de décision, qu'elle soit pour mettre en place une action, pour juger de la bonne réalisation d'un projet ou pour choisir entre plusieurs alternatives, nécessite des outils. En se basant sur des éléments d'informations permettant de réduire l'ignorance sur un sujet donné, de donner des éléments de comparaison et de faciliter le dialogue entre les acteurs concernés.

1.4.1 Les rencontres publiques thématiques

Lors des rencontres publiques thématiques à Boulogne-Billancourt (il y a une vraie dynamique locale) les personnes prennent du temps pour participer et cela fonctionne. Les réunions publiques thématiques ont un succès certain en nombre de participants.

Le constat général est cependant que la plupart du temps ils ne répondent pas complètement aux attentes des parties prenantes en termes d'engagement mais aussi de résultats.

Une approche dite ascendante, ou approche bottom-up (« de bas en haut » en français), se caractérise par une suite de processus qui apportent chacun une partie fondamentale de l'édifice qu'elle cherche à produire, à partir d'éléments de base.

Le défi est de parvenir à développer des pratiques et des outils plus adaptés aux attentes des citoyens. Ces réunions doivent permettre à toutes les parties prenantes de mieux juger et de mieux comprendre les enjeux et les impacts associés à l'action ou problématique envisagée.

Proposition : Mobiliser les citoyens directement sur les réseaux existants de la ville (Twitter et Facebook) qui sont autant d'outils permettant de mobiliser et sensibiliser le plus grand nombre à des sujets qui nous touchent tous en les invitant à partager leurs idées directement sur ces supports.

1.4.2 Conseil Économique, Social, Environnemental Local (CESEL)

Sans vouloir le moins du monde en faire l'alpha et l'oméga de nos propos, qu'il nous soit permis de rappeler que le Conseil Économique, Social, Environnemental Local (CESEL) constitue depuis 11 ans un très bel exemple de rencontre entre deux modes de démocratie : aucun de ses membres ne peut être élu municipal, aucun ne peut faire partie d'une autre instance participative, tous sont boulonnais de naissance ou de vie et tous – ayant fait acte de candidature et ayant été sélectionnés par une commission, fidèle reflet de la composition du Conseil municipal – s'impliquent bénévolement dans la vie de la Cité, pour en définir ce que pourraient être l'avenir à moyen/long termes, dégagés donc de la gestion forcément politique du quotidien... Il appartient au maire et au Conseil municipal de se saisir des préconisations émises par le CESEL, ou pas. Chacun ainsi est bien dans son rôle : le CESEL propose, le maire et le conseil municipal décident. On voit bien là l'efficacité et la complémentarité entre ces deux modes de représentativité, lorsqu'ils travaillent bien ensemble.

Nous avons également relevé une meilleure représentation des femmes au sein du CESEL, pour autant nous pourrions nous inspirer des travaux menés au niveau national pour renforcer la variété des expertises citoyennes. Un projet de loi organique visant à réformer en profondeur le CESE au niveau national est actuellement en discussion. Il propose notamment de supprimer les 40 « personnalités qualifiées » nommées par le gouvernement pour garantir une plus grande représentativité de la société civile et d'y associer un groupe de 150 citoyens, tirés au sort, dont la représentativité par âge, CSP, origine géographique, sexe, etc. devra être assurée... Ce groupe serait complètement associé aux travaux du CESE, pour une période de 6 mois et sur une thématique bien précise. Il serait ensuite renouvelé.

Entre temps et pour le travail dont il était chargé dans le cadre du GDN, le CESE a associé un groupe de 28 citoyens, tirés au sort à partir d'une liste de « volontaires » gérée par une société spécialisée (« Missions publiques »), dont il semble qu'il ait été tenu le plus grand compte de leurs avis et propositions dans l'élaboration du rapport final du Conseil.

Proposition : S'inspirer de l'évaluation du CESE, pour redynamiser le CESEL en intégrant des membres permanents désignés et des membres tirés au sort pour mieux représenter les boulonnais. Présenter de façon annuelle un bilan de l'activité du CESEL lors du Conseil Municipal.

1.4.3 Conseil municipal des enfants (CCE)

Le Conseil municipal des enfants est un projet éducatif citoyen qui a pour ambition de former les jeunes élus à la notion d'engagement, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs de la République.

Le CCE regroupe 38 membres élus, des enfants de CM1 et de CM2. Ils sont élus dans leurs écoles respectives et deviennent les porte-paroles de tous les enfants boulonnais.

La durée du mandat est de deux ans (CM1 et CM2).

Le renouvellement de la moitié des membres donne lieu chaque année à des élections en octobre (dernier mardi avant les vacances de la Toussaint). Les élections ont lieu en CM1 ; les candidats sont élus par leurs pairs.

19 établissements scolaires participants sur la Ville :

- 14 publics : Billancourt, Castéja, Denfert-Rochereau, Escudier, Ferdinand Buisson, Glacières, Maître Jacques, Numérique, Robert Doisneau, Saint-Denis, Sciences et Biodiversité, Sèvres, Silly et Thiers
- 5 privés : Dupanloup, Maïmonide Rambam, Saint-Alexandre, Saint-François d'Assise et Saint-Joseph du Parchamp.

L'intronisation des jeunes élus a lieu lors de la Cérémonie de l'Écharpe le premier mercredi de novembre au retour des vacances de la Toussaint. Ils participent aussi régulièrement aux cérémonies officielles, notamment patriotiques, organisées par la ville.

Les séances de travail ont lieu tous les 15 jours et s'organisent autour de 4 commissions suivant les thématiques définies et retenues par les élus en décembre chaque année :

- Environnement,
- Solidarités
- Vie scolaire
- Un enfant dans la ville

Le Conseil communal des enfants (CCE) est une instance de réflexion, de concertation, de démocratie locale et d'apprentissage de la citoyenneté. Il n'est pas nécessairement une instance de décision. C'est avant tout une force de proposition auprès du Conseil municipal, voire parfois une aide à la décision lorsque son avis est sollicité.

Proposition : Permettre aux conseillers juniors de proposer des vœux qui seront présentés et discutés lors du Conseil Municipal. Inviter tous les élèves à assister au moins à un conseil municipal.

1.4.4 Où sont les 18-25 ans ?

Dans notre ville, de multiples dispositifs, instances, lieux existent et sont à la disposition d'une partie des habitants et des « usagers » de la ville toutefois un certain nombre de ces dispositifs sont boudés par les jeunes de 16 à 25 ans. Leur absence, a été constatée à la fois au cours de la réunion du Grand débat national organisée par le CESEL, les cahiers de suggestions déposés à la Mairie, mais aussi dans les réunions publiques organisées par la municipalité, les rencontres

avec les élus sur les marchés et même depuis la proposition de visioconférences. En revanche, les « bourses de l'initiative » semblent bien fonctionner. En 2018, la ville de Boulogne-Billancourt a ainsi aidé 49 jeunes boulonnais à réaliser le projet qui leur tenait à cœur. Le projet a pour cadre la ville, la France ou l'étranger. Il a un caractère de défi pour soi, est utile socialement, innovant et créatif, est en cours de réalisation ou à venir à la date de la délibération du jury. Le projet peut s'intégrer dans un cadre associatif.

Le porteur du projet doit solliciter d'autres partenaires financiers qui confirment ainsi l'intérêt de l'action. La ville ne doit pas être l'unique soutien.

Exemple de projets réalisés :

ARTAUD Antoine (18 ans) « Côte d'Ivoire 2018 » Projet d'aide à la construction d'un espace dédié à l'accueil de jeunes filles défavorisées en Côte d'Ivoire.

BISMUTH Arnaud (25 ans) « Argentina Trophy » Projet de solidarité à l'international par une participation à un raid humanitaire en Argentine.

BROUCHOT Marine (22 ans) « Orphelins de l'Inde » Projet humanitaire d'aide à l'amélioration des conditions de vie d'enfants au sein d'un orphelinat en Inde.

D'ALIGNY Clémence (19 ans) « La Trans-saharienne » Projet de solidarité internationale d'accompagnement à l'éducation aux médias de jeunes défavorisés au Maroc.

de LAMBERTYE Hermine (18 ans) « Croisière EDHEC » Projet de sensibilisation à la lutte contre le cancer et de soutien direct à la « Ligue contre le Cancer ».

D'ELISSAGARAY Daria (18 ans) « Vivario Corse » Projet d'aide à l'amélioration des conditions d'accueil durant les vacances de jeunes défavorisés en Corse.

DELORT Anaïs (17 ans) « K-Pouches » Projet de solidarité internationale d'aide à la construction d'un espace polyvalent pour améliorer les conditions d'accueil d'enfants défavorisés au Sénégal.

de RAVIGNAN Clémence (17 ans) « Mission humanitaire et d'éco-volontariat » Projet et initiative éco-responsable qui a pour objectif l'aide à la préservation de l'environnement au Costa Rica.

DUBOIS Arnaud (18 ans) « Brésil » Projet de solidarité internationale qui a pour objectif l'éducation à la santé et la prévention de conduites addictives auprès de jeunes défavorisés au Brésil.

DUMOULIN Lucile (18 ans) « Go to Togo » Projet solidaire qui a pour objectif l'aide à la rénovation de locaux pour améliorer les conditions de vie de collégiens aux Togo.

GUEGUEN Thomas (18 ans) « En scène pour Mada » Projet de solidarité culturelle qui a pour objectif la promotion et la diffusion de la francophonie en direction de jeunes défavorisés à Madagascar.

GUINET Céleste (17 ans) « Réhabilitation d'une école primaire » Projet de solidarité à l'international qui a pour objectif l'aide à la réhabilitation d'une école au Togo.

LOZE Laetitia (20 ans) « Bén'Instinct Solidaire » Projet humanitaire d'aide à l'amélioration des conditions de vie des populations locales au Bénin.

PICHON Floriane (19 ans) « Fotadrevo » Projet humanitaire d'accompagnement à l'éducation à la santé auprès de jeunes de Madagascar.

SETTON Sarah (19 ans) « Alternative éducation et développement » Projet solidaire qui a pour objectif l'aide éducative et pédagogique en direction de jeunes du Pérou.

VADE Bérengère (26 ans) « Argentina Trophy » Projet de solidarité à l'international par une participation à un raid humanitaire en Argentine.

Les jeunes entrent le plus souvent dans une dynamique de projet par ses aspects les plus pratiques : la recherche d'un local, le besoin de se rencontrer, l'animation d'un skate park, la mise en place d'une soirée, une envie de solidarité ou bien la volonté de faire « bouger » leur quartier, leur village ou leur commune, etc. Leur première motivation est souvent d'organiser quelque chose entre jeunes, avec le sentiment qu'il ne se passe rien les concernant ou bien que ce qui leur est proposé ne leur permet pas de se sentir suffisamment indépendants.

Ce ressenti se double aussi souvent d'une volonté forte de changer l'image de la jeunesse vis à vis des adultes, des élus, des médias. En devenant acteurs de leur territoire, ils cherchent à

montrer qu'ils peuvent agir pour eux-mêmes et pour les autres tout en se faisant plaisir dans la réalisation d'un projet qui leur ressemble et qui leur appartient.

C'est pour répondre à ces envies que la Ville de Boulogne-Billancourt pourrait proposer la création d'un espace hybride de vie collective qui permettrait aux jeunes de ne pas simplement occuper leur temps de vacances mais aussi de se former. Ce tiers lieu éducatif pourrait être distinct mais proche des cercles familiaux, amicaux, de la classe, institutionnel...

Les jeunes générations acquièrent des habitudes d'accès à l'information que n'avaient pas les générations précédentes et peuvent davantage développer leur esprit critique. Il les transforme aussi socialement, car la place dévolue aux autorités « sachantes » est nécessairement modifiée par la plus large distribution sociale des savoirs. Leur absence dans le paysage politique doit nous interpeller au moment où cette tranche d'âge va être confrontée à des problèmes qui peuvent paraître insolubles et malgré cela, va devoir assumer des responsabilités importantes, tant au niveau local, qu'au niveau national et européen. Cette absence, doit être traitée rapidement parce que l'on assiste à une mise en cause de la démocratie représentative, à l'augmentation de l'abstention et surtout au choix de la violence verbale et physique comme seul moyen d'expression pour être entendu¹⁰. Une conception erronée de la vie démocratique qui est déjà répandue dans de nombreux pays y compris le nôtre pour une fraction croissante de la population.

Il est utile de rappeler que la démocratie n'est « pas la loi de celui qui crie le plus fort » à l'instar de ce qui se passe parfois sur les bancs de l'Assemblée Nationale¹¹. Il est ainsi essentiel d'apprendre dès le plus jeune âge qu'il n'y a pas de débat dans une démocratie sans "respect" et "échanges d'arguments".

C'est à partir des problèmes qui concernent les jeunes que l'on peut espérer leur donner l'envie et l'habitude de :

- la recherche et de l'expression des arguments,
- la recherche du compromis et des concessions lorsqu'il faut décider,
- du suivi et du contrôle de la mise en œuvre.

Proposition : Les formes de participation de la jeunesse dans un monde en réseau suggèrent de nouvelles façons de penser la place du citoyen. En passant du temps en ligne, les citoyens 2.0 acquièrent des savoir-faire sociaux et techniques qui leur sont nécessaires pour participer à la société contemporaine. Plutôt que de supposer que l'éducation sert principalement à préparer les jeunes à leurs carrières futures, on devrait la penser comme un processus destiné à guider la participation de ces nouveaux citoyens à la vie publique de façon plus générale. La municipalité

¹⁰ Contraint d'annuler une conférence à Lille le 12 novembre 2019 suite à l'irruption d'un groupe de manifestants, pour l'ancien Président Hollande, la violence « devient un mode de recours » contre la démocratie. Il y a parfois une tentation de « créer un incident, de recourir à la violence pour faire parler de soi, pour faire parler du mouvement, pour faire parler d'une revendication ». « Et les médias peuvent être aussi un instrument » Le Figaro, 13/11/2019. <https://www.lefigaro.fr/politique/pour-hollande-la-violence-devient-un-mode-de-recours-contre-la-democratie-20191113>

¹¹ "Ici, ce n'est pas la loi de celui qui crie le plus fort!" La sévère mise en garde de François de Rugy à l'Assemblée nationale. Challenges 19/12/2017. https://www.challenges.fr/politique/ici-ce-n-est-pas-la-loi-de-celui-qui-crie-le-plus-fort-la-severe-mise-en-garde-de-francois-de-rugy-a-l-assemblee-nationale_555547

de Boulogne et G.P.S.O devraient prendre des initiatives afin que le plus grand nombre possible de jeunes fassent l'expérience d'être associés à la recherche de solutions aux problèmes qui les concernent ou les concerneront et à trouver des consensus. Grâce à cet apprentissage par la participation, qui pourrait se matérialiser par la création d'un tiers lieu dédié, il est possible de soutenir les projets des plus jeunes citoyens qui doivent créer une démocratie qui leur ressemble.

1.4.1 «Comme à la maison» un tiers-lieu pour les salariés à horaires discontinus

Né d'une approche sociologique de nos territoires, le concept de "tiers-lieu" se développe en France et dans le monde à grande vitesse. Ils sont destinés à être des espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser.

82% des salariés à horaires discontinus n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux pendant leur coupure et doivent trouver le moyen de s'abriter pour patienter parfois plusieurs heures. S'appuyant sur son dynamisme économique (premier pôle d'emploi de GPSO), la Ville de Boulogne-Billancourt a souhaité proposer une réponse en soutenant le projet de création de Comme à la maison. Première maison des salariés à horaires discontinus, Comme à la maison apporte une solution innovante aux problématiques d'éloignement domicile-travail et de fragmentation du temps de travail. Les temps de pause ou d'inter-mission sont mis à profit pour se ressourcer, s'informer et se former.

Ce projet, initié par Pierre-Christophe Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt et son adjointe, Madame Godin, également Vice-présidente du Conseil Départemental du 92, est financé par Paris Grand Ouest et la cotisation annuelle versée par les entreprises du secteur présentes sur la commune.

Lieux ouverts, marqués par une culture d'échange, de partage et la convivialité, les tiers lieux favorisent la créativité, la culture de l'innovation et le vivre ensemble selon leur spécificité (co-working place, lieux culturels, « Maisons »). Ils ont une dimension culturelle forte à la fois numérique, sociale et d'innovation. Cette culture reste toutefois aujourd'hui inégalement partagée. Dès lors, l'enjeu est de créer les conditions de développement et de maillage de ces lieux sur l'ensemble du territoire, et leur accès par l'ensemble de la population.

Proposition : En s'appuyant sur l'expérience de « Comme à la Maison », la Ville de Boulogne-Billancourt pourrait repenser l'espace Landowski en espace hybride-citoyen, en créant à la fois un lieu de rencontres conviviales autour de la culture mais aussi un espace de production de contenus. Au-delà de la convivialité et la créativité c'est bien la création d'un nouveau « vivre ensemble » dont il s'agit.

1.4.2 Le dispositif « So net »

Pour tenter d'améliorer la propreté des rues de ses huit communes, le territoire Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a développé So net, une application téléchargeable gratuitement sur l'AppStore et Google play.

SO Net – Applications sur Google Play

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.ecitiz.ubiloop.gpso> ▼

★★★★★ Note : 2,2 - 50 votes - Gratuit - Android - Voyages

Application de signalement sur l'espace public des 8 villes de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) :
Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, ...

Le dispositif « So net » permet aux Boulonnais via une application mobile de signaler des anomalies de l'espace public auprès des services gestionnaires. Malheureusement le dispositif semble « daté » en effet les utilisateurs se plaignent régulièrement de la mauvaise ergonomie de l'outil. Les avis donnés en ligne montrent l'insatisfaction générale des utilisateurs pour la solution technique mais leur intérêt pour la démarche¹². On peut également relever que la dernière réponse formulée par « e-Citiz » aux critiques récurrentes depuis son lancement date du 18 avril 2018.



Cécile C

★★★★★ 12 août 2019



2



Je n'ai jamais vu une application aussi mal faite, aussi bien d'un point de vue ergonomique (Il faut ressaisir X fois les mêmes informations, menus incomplets, impossible de s'y retrouver...) que d'un point de vue technique (Ça se déconnecte, ça plante...) A croire qu'On ne veut surtout pas récupérer...

Avis complet



Massis Sirapian

★★★★★ 9 octobre 2019



Application non mise à jour depuis 18 mois Aucune réaction sur vos réseaux sociaux Impossible de se connecter (erreur connexion) et aucune maintenance en vue Je mets une étoile car on ne peut mettre moins



JC S

★★★★★ 12 juin 2019



2



Aucun intérêt, les signalements sont fermés immédiatement sans action et les suggestions restent longuement en attente avant fermeture sans réponse ni action... J'y croyais mais un conseil ne perdez pas votre temps dessus...

Habités dans leur vie privée à utiliser des services en ligne ergonomiques et simples d'accès, les citoyens expriment les mêmes attentes dans la sphère administrative. Il ne s'agit pas de simplement « plaquer » du numérique sur un service existant, mais bien de le questionner et le repenser globalement, en tirant profit de toutes les opportunités offertes par le numérique. Au-delà du service en lui-même, cela demande aussi de revoir la relation à l'utilisateur, les processus internes, l'organisation, mais aussi les méthodes et outils de travail des agents. Trop souvent les citoyens obtiennent des services des autorités, mais sans être mis en capacité d'agir. Ingénieur, data scientist, spécialiste en mathématiques appliquées Ben Green porte un

¹² <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.ecitiz.ubiloop.gpso.SONet&hl=fr&showAllReviews=true>

regard fin et nuancé sur l'impact et la place des technologies dans la ville dans son livre The smart enough city. Si on propose aux citoyens de signaler des nids de poule ou des trottoirs encombrés par les débris, signaler un problème ne transforme pas le comportement civique. Certaines applications peuvent faire oublier que ce qui construit l'engagement repose sur des interactions et la compréhension du compromis. « Promettre de réparer rapidement les nids de poule élude la réalité et notamment le fait que les autorités ont des ressources limitées. Quand elles remplissent un nid de poule, c'est un aménagement de trottoir pour personne handicapée qui n'est pas réalisé ». Traiter le citoyen en consommateur exacerbe également les inégalités politiques : « répondre aux demandes et attentes des consommateurs fait que les groupes sociaux avec le moins de pouvoir ou le moins d'attentes (c'est-à-dire les plus pauvres) sont également ceux qui vont recevoir la qualité de service la plus faible ». L'efficacité de ces applications bénéficie donc à certains plutôt qu'à d'autres. « Plus fondamentalement, bien qu'étant saluée comme autonomisant le public, ces technologies si soucieuses d'efficacité ne proposent aucun moyen pour demander de meilleures écoles, améliorer les services de bus, ou diminuer la violence des interventions de la police – en d'autres mots, elles ne proposent aucun moyen pour faire entendre des besoins plus difficiles ou substantiels »¹³.

Proposition : refondre l'application « So net » et intégrer de nouvelles fonctionnalités. Cette refonte pourrait s'appuyer sur démarche participative en intégrant les utilisateurs en amont de la constitution du cahier des charges. Mieux intégrer cette application aux services techniques de la ville pour suivre en direct sur l'application la mise en œuvre d'une solution et le traitement du problème.

2. L'étude d'autres modèles participatifs

2.1 Atelier de design thinking dans la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée

Le design thinking est un ensemble de méthodes qui permet de résoudre un problème d'innovation ou de manager un projet d'innovation en appliquant une démarche similaire à celle du designer. Il s'appuie en grande partie sur un processus de co-créativité impliquant des retours de l'utilisateur final. Contrairement à la pensée analytique, le design thinking est un ensemble d'espaces qui s'entrecroisent plutôt qu'un processus linéaire ayant un début et une fin.

« Donner du pouvoir aux acteurs suppose que l'on reconnaisse des compétences et pas seulement des droits, que l'on reconnaisse ce qu'ils sont et que leur soit offerte la possibilité de témoigner de leur expérience et d'agir sur leurs conditions de vie ».¹⁴ Comment arriver à cette nouvelle réalité ? Qu'est-ce que l'animation participative ? En quoi permet-elle de construire de l'innovation sociale sur les territoires et/ou dans les organisations ?

¹³ Pour des villes politiquement intelligentes, Par Hubert Guillaud <http://www.internetactu.net/2019/07/10/vers-des-villes-politiquement-intelligentes/>

¹⁴ François Dubet, Préférence pour l'inégalité : Comprendre la crise des solidarités, 2014

L'intercommunalité de Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée a fait le choix de présenter aux citoyens la démarche actuellement menée pour élaborer son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Bien que cette démarche soit règlementaire, la volonté de la CCVD est de l'envisager comme un véritable projet au service des habitants. C'est pourquoi, alors que la règlementation prévoit seulement une phase de consultation publique numérique à la fin de l'élaboration de ce plan, il a été décidé d'informer et d'associer les habitants du territoire dès l'amont de la démarche, à sa construction.

Pour cela, des éléments de synthèse du diagnostic ont été présentés et les propositions d'actions des personnes présentés ont été recueillies afin d'être intégrées au plan d'actions qui résulte de cette démarche.

Des ateliers d'idéations ont été organisés en sous-groupes autour d'une problématique particulière et les résultats ont été mis à la disposition de tous sur Internet¹⁵.

Quelles sont les actions concrètes de transition énergétique/écologique dont vous souhaiteriez en priorité l'amplification ou la réalisation nouvelle dans votre bassin de vie ?

CONSTITUER DES SOUS-GROUPES DE 5/6 PERSONNES ET DÉSIGNER UN RAPPORTEUR



Réflexions individuelles (5 min.)

Chaque participant note sur un post-it jusqu'à six actions concrètes de transition énergétique/écologique dont il souhaiterait en priorité l'amplification ou la réalisation nouvelle dans son bassin de vie pour :

- ✓ Se déplacer,
- ✓ Se loger,
- ✓ Consommer.

Partage entre membres du même sous-groupe (30 min.)

- ✓ Chaque participant présente à tour de rôle à son groupe ses propositions d'action
- ✓ Le rapporteur constitue une liste rassemblant l'ensemble des propositions d'action
- ✓ Le groupe identifie trois actions prioritaires (3 votes par personne)

Partage en plénière (5 min. par rapporteur)

- ✓ Chaque rapporteur partage avec l'ensemble des participants les propositions d'action de son sous-groupe.

¹⁵ [Concertation Alexx 20 juin 2019](#), [Concertation Livron 05 juin 2019](#) [Concertation Francillon 06 juin 2019](#) [Concertation Beaufort 19 juin 2019](#) <https://www.valdedrome.com/les-ateliers-de-concertation.html>

Évaluation de la démarche par les acteurs¹⁶

Globalement qu'avez-vous pensé de notre réunion ?

« Intéressant »		
« Très intéressant mais un peu court pour les échanges d'idées »		
« Super intéressant »		
« Très intéressant »		
« C'était très bien, très accessible »		
« Très bien »		
	UTILE	INUTILE
La présentation sur le PCAET vous a-t-elle été :	8 / 9	
Le travail en atelier sur les propositions d'action vous a-t-il été :	7 / 9	
	OUI	NON
Souhaiteriez-vous participer à l'élaboration du PCAET	5 / 9	1 / 9
A quelle fréquence souhaitez-vous être associé ?		
<ul style="list-style-type: none"> - Une fois par mois - Par exemple deux fois par mois : tout dépend de l'intérêt de la proposition - Être invité aux réunions concernant le plan 		
Avez-vous des suggestions/remarques pour construction du PCAET ?		
<ul style="list-style-type: none"> - Plus de réunions publiques thématiques - Beaucoup communiquer sur les différentes idées et alternatives - Pour le plan d'actions, il faut inclure un volet gouvernance - Que chacun prenne conscience qu'il y a urgence, en premier lieu réguler les transports 		

2.2 Conseils citoyens dans les Quartiers prioritaires

Issue des réflexions du Comité interministériel des villes (CIV) qui s'est réuni le 19 février 2013, la LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine entend poursuivre la rénovation urbaine, concentrer les crédits de la politique de la ville sur un nombre resserré de territoires et lutter contre les discriminations.

Elle s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens, selon des modalités définies dans les contrats de ville.

Elle vise, en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs ressources, à :

1. Lutter contre les inégalités de tous ordres, les concentrations de pauvreté et les fractures économiques, sociales, numériques et territoriales ;
2. Garantir aux habitants des quartiers défavorisés l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics ;
3. Agir pour le développement économique, la création d'entreprises et l'accès à l'emploi par les politiques de formation et d'insertion professionnelles ;
4. Agir pour l'amélioration de l'habitat ;
5. Développer la prévention, promouvoir l'éducation à la santé et favoriser l'accès aux soins ;
6. Garantir la tranquillité des habitants par les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance ;

¹⁶ Compte rendu - Plan climat-air-énergie territorial - Concertation citoyenne à Livron-sur-Drôme
<https://www.valdedrome.com/assets/files/ccvd/pcaet/cr-livron-concertation-5-juin-2019.docx.pdf>

7. Favoriser la pleine intégration des quartiers dans leur unité urbaine, en accentuant notamment leur accessibilité en transports en commun, leur mixité fonctionnelle et urbaine et la mixité de leur composition sociale ; elle veille à ce titre à la revitalisation et la diversification de l'offre commerciale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
8. Promouvoir le développement équilibré des territoires, la ville durable, le droit à un environnement sain et de qualité et la lutte contre la précarité énergétique ;
9. Reconnaître et à valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers ;
10. Concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.

Le Conseil est composé de deux collèges : un collège d'habitants est tiré au sort à partir de listes administratives (électorales ou autres), ou de listes de volontaires qui se sont fait connaître, alors qu'il existe parallèlement un collège d'acteurs locaux, issus du tissu associatif et/ou économique. En janvier 2019, il existait 1157 conseils regroupant environ 15 000 membres au sein des 1 514 quartiers prioritaires de la ville.

Tout n'est pas parfait dans la mise en place et le fonctionnement de ces Conseils (cf. le rapport de la Commission nationale du débat Public sur le sujet, rendu public le 28 janvier 2019), mais ils ont le mérite d'exister et de montrer qu'un système complémentaire de démocratie participative, aux circuits classiques de décisions politico-administratives, ne relève pas de la seule utopie.

2.2.1 Les « tables citoyennes » : une démarche soucieuse des attentes des habitants de la ville d'Hazebrouck

Située dans le département du Nord (59), la ville d'Hazebrouck accueille 21 708 habitants. En 2014, la réforme de la géographie prioritaire a marqué l'entrée du territoire communal en politique de la Ville en raison de la présence, au nord du centre urbain, d'un quartier présentant des difficultés sociales plus importantes que dans le reste de la ville¹⁷.

La municipalité a saisi l'opportunité de son entrée en politique de la ville pour impulser une dynamique participative novatrice. La nécessité d'élaborer son contrat de ville et de mettre en place un conseil citoyen a amené la Ville à concevoir de nombreuses démarches de participation des habitants. L'expérience d'Hazebrouck en la matière est encore parfois tâtonnante mais fait l'objet de nombreuses réussites.

¹⁷ La population de ce quartier est de 1 379 habitants, soit 6,3 % de la population communale. Les indicateurs sociaux du quartier témoignent de la fragilité de ce site entrant : fort taux de pauvreté, 47,9 % contre 15,6 % à l'échelle de la ville (soit 32,3 points de plus) ; Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi inférieur à la moyenne communale, 41,7 % contre 71,6 % à l'échelle de la Ville, Part des ménages fiscaux imposés nettement en deçà de la moyenne communale : 20,8 % contre 50,1 %

https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/notevalorisation-cc_hazebrouck.pdf

L'organisation de « tables citoyennes » au cœur du quartier des Résidences Pasteur et Foch en est un exemple emblématique. Durant la phase de réflexion, de négociation et d'élaboration du préprogramme, ponctuée par l'organisation de réunions dans lesquelles étaient présents les bailleurs ainsi que le Préfet, les conseillers citoyens ont entièrement été associés. L'organisation de ces temps d'échange en présence des habitants a représenté un défi pour tous les participants, et notamment pour les élus et techniciens qui ont dû faire preuve de pédagogie (définition des sigles, utilisation d'un langage accessible, etc.).

L'organisation de rencontres citoyennes a permis d'évaluer les problématiques locales, de collecter les attentes des citoyens et de recueillir leurs propositions d'amélioration du quartier en vue de la co-rédaction du contrat de ville. Chacune des dix sessions a été construite autour d'une thématique spécifique :

- Logements et cadre de vie ;
- Emploi, développement économique et insertion ;
- Éducation, jeunesse, culture et santé ;
- Mobilité et cadre de vie.

Pour respecter la neutralité des échanges, la municipalité a fait appel à un animateur extérieur qualifié. Durant 6 mois, ce tiers neutre a accompagné le dispositif de concertation du contrat de ville en s'appuyant sur une animation respectueuse de la parole des habitants. Cette démarche a abouti à l'expression de 408 propositions portant sur des sujets variés : garde d'enfants, transports en commun, sécurité, etc.

En mai 2015, la municipalité a soumis aux habitants une série de 80 propositions (réparties en dix thématiques) émanant des 408 idées que les citoyens avaient préalablement formulées. Parmi les sujets abordés, deux problématiques ont particulièrement retenu leur attention : celle des transports en commun et celle de la rénovation du parc de logements des Résidences Pasteur et Foch.

2.2.2 Des « fresques citoyennes » avec les jeunes

A l'issue de ce dispositif, un projet de « fresques citoyennes » a été mis en place au cœur des Résidences Pasteur et Foch. Ce projet a eu comme ambition de prendre en compte l'avis des jeunes en vue de la rédaction du contrat de ville, l'objectif final étant d'aboutir à un document pleinement représentatif des réalités locales.

Jonathan LARIVIERE, chef de projet Politique de la ville et Démocratie participative à la Ville d'Hazebrouck, explique la manière dont se sont déroulés les ateliers : « On est venu, on a donné aux jeunes de la peinture blanche et des bombes de peinture. On a fait les arrières de deux batteries de garages. Pendant qu'ils faisaient ça, on a acheté des gâteaux et des jus de fruit. Ils faisaient leur petite pause, et pendant ces pauses, on leur demandait « Qu'est-ce que tu ferais pour le quartier ? ». C'était épisodique. On notait tout ce qu'ils pouvaient nous dire en cinq minutes. Puis ils repartaient faire leur chantier. Ça a duré 3 mois, avec une quarantaine de jeunes touchés, de 6 à 28 ans. On était satisfait de faire nos fresques. On a eu deux pans de garages qui se sont embellis. ».

Ces « fresques citoyennes » ont contribué à favoriser l'appropriation du quartier par l'ensemble de la population et à inclure la parole des jeunes dans le contrat de ville.

Proposition : La démocratisation d'internet et la numérisation des activités ont ouvert la porte à de nouvelles opportunités communautaires et collaboratives, favorisant l'entraide par le biais d'investissements solidaires entre particuliers ou la mutualisation des idées et des compétences au profit de projets collectifs. Nous proposons de recourir de façon systématique à l'intelligence collective dans la vie publique locale à travers des démarches comme le crowd-sourcing ou l'open innovation... ces dynamiques doivent se matérialiser en ligne mais aussi physiquement pour toucher le plus grand nombre et permettre différentes formes d'expression.

2.3 CIVIC-TECH - Une démocratie augmentée par le numérique

Depuis 2016, pas une semaine (ou presque) sans cette litanie d'interrogations sans réponses :

- "La civic tech peut-elle sauver la démocratie ?"
- "Le numérique peut-il améliorer les démocraties ?"
- "La civic tech sauvera-t-elle le politique ?"
- "La civic tech peut-elle réinventer le politique ?"
- "Civic tech : miracle ou mirage ?"
- "Les Civic Tech : feu de paille ou révolution démocratique ?"
- "Et si les Civic Tech étaient la solution ?"

Les CIVIC-TECH désigne des applications et plateformes participatives qui contribuent à davantage de transparence dans la vie publique et à une meilleure représentation des citoyens.

Comment faire dialoguer des personnes à grande échelle ? Est-ce qu'on peut mener une assemblée générale avec 400 personnes ? Tout le monde porte des idées, si on donne 5 minutes à tous, avant même de décider on a 8 heures de débat et la moitié des gens sont déjà partis. Le numérique peut venir « équiper » la démocratie participative en outils permettant un fonctionnement participatif à plus grande échelle. Ces technologies rencontrent les nouvelles attentes des individus... matérialisés par les réseaux sociaux où les individus peuvent exprimer leurs souhaits et affirmer leurs choix.

Attention à ne pas mélanger les outils. Il y a des outils qui permettent de créer du dialogue et d'autres qui permettent de faire de la participation. Les dispositifs doivent également s'ancrer dans le temps. L'objectif des outils est d'outiller une démarche en l'ouvrant au plus grand nombre (en permettant d'accéder à certaines personnes par exemple). Ce n'est pas une fin en soi.

Attention également au « CIVIC WASHING » ! Dans les faits tous les acteurs qui disent faire de la démocratie participative n'en font pas.... Le problème de la civic tech c'est qu'elle a été structurée par les acteurs commerciaux du domaine. Il y existe ainsi une pluralité d'acteurs en France qui promettent d'accompagner les organisations publiques et privées dans des démarches participatives mais toutes n'ont pas la même éthique.

On peut notamment citer :

- Open Source Politics opensourcepolitics.eu

- BlueNove <https://bluenove.com>
- Cap Collectif <https://cap-collectif.com>
- Citizens lab <https://www.citizenlab.co/fr>

2.3.1 Plateforme de consultation en ligne utilisée lors du Grand Débat National

La plateforme de consultation en ligne utilisée lors du Grand Débat National a par exemple été vivement critiquée pour son opacité. En effet, le logiciel fourni par la société « Cap Collectif » qui a outillé la démarche est un logiciel opaque dont le code source est fermé. « On parle ici de démocratie. Donc, la transparence compte. Ne pas utiliser du logiciel libre pour ces plateformes, c'est un peu comme si les délibérations à l'Assemblée nationale se faisaient dans le secret », illustre Valentin Chaput, co-fondateur de l'entreprise Open Source Politics.

Celle-ci fournit aussi des plateformes de consultation et de débat en ligne pour des collectivités publiques et des organisations. L'entreprise est donc concurrente de Cap collectif, mais ses solutions s'appuient sur des logiciels libres. Avec un modèle économique basée sur des logiciels libres, comme le fait Open Source Politics, l'entreprise ne vend pas un logiciel, mais ses compétences pour apprendre à l'utiliser : installation de la plateforme, intégration du logiciel, formation à leur utilisation. Cette démarche est à notre sens beaucoup plus vertueuse car elle est centrée sur l'utilisateur final.

L'article 9 de la « Charte de Démocratie ouverte » qui prévoit que : « Les membres du collectif Démocratie Ouverte produisent des biens communs. Ils s'engagent à documenter et rendre public les projets qu'ils portent au sein du collectif dans des standards ouverts et réutilisables sans restriction légale : logiciels libres (de type GPL), informations en licence libre (Creative Commons), données ouvertes (licence ouverte ou ODbL) ». Ces outils techniques « libres » sont notamment utilisés par les villes de Nanterre, Roubaix ou Nancy. Elles se basent sur le logiciel Decidim, développé en libre par la ville de Barcelone et l'équipe municipale d'Ada Colau.

2.3.2 Wiki-Brest : les carnets collaboratifs des territoires

Les projets Wikipédia sur les territoires sont des projets d'écriture collaborative sur le vivre ensemble et le patrimoine de ces régions. www.wiki-brest.net vise par exemple à relier les habitants, journaux de quartiers, associations, artistes, touristes, bibliothécaires, enseignants pour écrire ensemble les histoires de lieux, de personnes, de travail, géographie, tranches de vie, cartes postales, chansons, articles encyclopédiques. Leur ambition est, autrement dit, de dessiner un « autoportrait » de la ville par ses habitants, ses anciens habitants ou toute autre personne ayant un lien avec la ville et ses habitants.

Wiki-Brest est collaboratif : chacun est invité à contribuer, partager ses connaissances. Toutes les contributions, mêmes les plus petites sont les bienvenues. Ouvert à tous, les contributions sont consultables gratuitement.

2.3.3 «Jeparticipe»: une plateforme de consultation des citoyens à Bordeaux

La ville de Bordeaux a mis en place depuis 2010 une plateforme de consultation, qui est destinée à permettre la participation des bordelais aux questions d'intérêt commun. Les

conseils de quartier associent déjà les citoyens aux décisions de proximité. Toutefois, pour profiter des facilités offertes par le Web et aller plus loin en matière de consultation, la ville de Bordeaux invite ses habitants à s'inscrire sur le site «www.jeparticipe.bordeaux.fr» en vue d'être informés et participer aux prochaines consultations qui les concernent. La plateforme permet de soutenir des projets qu'ils émanent d'une association ou encore un regroupement de citoyens désireux de proposer une mission d'intérêt général. Une fois votre mission publiée sur la plateforme, tous les citoyens souhaitant participer à vos projets peuvent s'inscrire directement sur la plateforme.

2.3.4 La plateforme citoyenne de la Métropole Européenne de Lille

La plateforme citoyenne de la Métropole Européenne de Lille¹⁸ véritable interface

CONCRÈTEMENT, COMMENT CA MARCHE ?



1. CRÉEZ VOTRE COMPTE

Le site est ouvert à toutes les associations et les porteurs de projets à impacts positifs qui agissent au sein de la ville de Bordeaux. En un clic, vous pouvez créer votre compte pour mobiliser autour de vous.



2. PUBLIEZ VOS MISSIONS

Grâce à votre espace personnel, vous pouvez, gratuitement et à volonté, publier des appels à participation citoyenne. En deux clics, vous pouvez communiquer sur vos actions et vos besoins ponctuels ou réguliers.



3. MOBILISEZ AUTOUR DE VOUS

Une fois votre mission publiée sur la plateforme, tous les citoyens souhaitant participer à vos projets pourront s'inscrire directement sur la plateforme. En trois clics, vous serez mis en relation directe avec eux.

collaborative, a déjà rendu possible le recueil des contributions de citoyens sur les consultations suivantes :

- « Aide à l'achat de vélos et actions citoyenne »
- « Le numérique au service de l'action publique »
- « Améliorer ensemble la qualité de l'air »
- « MELCOME: une application, des services de proximité »
- « #Jeune En Métropole ».
- « Concertation Plan Climat Air Énergie Territorial »

PARTICIPATIONS EN COURS

 <p>Construisons la métropole moins 2 degrés !</p> <p>Étape actuelle : Analyse de la concertation</p>	 <p>MONS EN BAROEUL - Le Nouveau Mons - Projet de renouvellement urbain</p> <p>Étape actuelle : Concertation préalable</p>	 <p>TOURCOING - Quartier La Bourgogne - Projet de renouvellement urbain</p> <p>Étape actuelle : Concertation préalable</p>	 <p>WATTIGNIES - Quartier Le Blanc Riez - Projet de renouvellement urbain</p> <p>Étape actuelle : Concertation préalable</p>
---	--	---	--

Proposition : La e-démocratie complète n'existe pas mais pour que cette dernière puisse s'épanouir elle doit à la fois s'ancrer dans le temps et l'espace numérique tout en offrant un certain nombre de garanties. Les citoyens apprécient de se voir proposer de devenir acteurs de

¹⁸ La plateforme de participation citoyenne de la MEL <https://participation.lillemetropole.fr/processes>

leur territoire, se sentir impliqués dans le choix des actions dont ils seront aussi les bénéficiaires, mais leur engagement dans la durée sera conditionné par la capacité de la plateforme à respecter ses engagements, informer ses utilisateurs, échanger avec ses contributeurs, veiller à la qualité des contenus publiés. Nous recommandons la mise en place d'une plateforme numérique pérenne pour supporter et incarner la démocratie participative en plus du site de la Ville (qui incarne une dynamique plus institutionnelle). Son rôle sera de faciliter la communication entre les différents acteurs et ainsi développer une culture du partage d'informations de qualité entre les citoyens. Cette plateforme ne remplacera pas les démarches initiées dans l'espace physique mais viendra les augmenter dans une logique d'hybridation numérique.

2.4 Le municipalisme, nouvelle voie de la démocratie locale ?

Face au chômage endémique, à la crise de légitimité des élus, et pour l'avènement d'une société plus écologique, des villes essayent une autre voie : le municipalisme, un système politique dirigé par une assemblée de citoyens dans un esprit de démocratie directe. Épiphénomène ou préfiguration de la démocratie locale ?

Le municipalisme est un projet politique visant la démocratisation des communes ou des municipalités, et donc la réappropriation collective des institutions locales par les habitants. Le municipaliste, qui a emprunté des formes variées à travers l'histoire, cherche plutôt un changement « par le bas » en combinant un ensemble de stratégies: réformes radicales, nouvelles pratiques de démocratie, soutien actif des initiatives citoyennes et des alternatives solidaires, cogestion des biens communs, etc.

Mais le municipalisme ne se réduit pas à injecter une petite dose de participation citoyenne à l'échelle locale, car son objectif est bien de transformer la société.

2.4.1 Barcelone, la doctrine du municipalisme

A défaut de changer le pays, changeons les villes, tel semble avoir été le slogan qui a prospéré en Espagne depuis la victoire des alliances citoyennes (Indignés + Podemos + Ciudadanos) aux municipales espagnoles de 2015. De nombreuses villes (Madrid ou Barcelone) sont passées à une forme de démocratie plus directe, fonctionnant dorénavant avec des Assemblées populaires, des plateformes numériques d'autogestion (Consul, Decidim...), des budgets participatifs, des comités citoyens...

Cette idée de relocaliser et de démocratiser le pouvoir à l'échelle des villes n'est cependant pas spécifique à l'Espagne. Des États-Unis à l'Europe en passant par le Kurdistan, le « municipalisme », théorisé par le philosophe américain Murray Bookchin continue d'inspirer de nombreuses expériences à travers le monde. Certains plaident même pour une alliance internationale des villes qui dépasserait les Nations¹⁹.

¹⁹ Municipalisme : quand les habitants prennent le pouvoir, 29/05/2019, France Culture.

<https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/le-nouvel-empire-des-villes-34-municipalisme-quand-les-habitants-prennent-le-pouvoir>

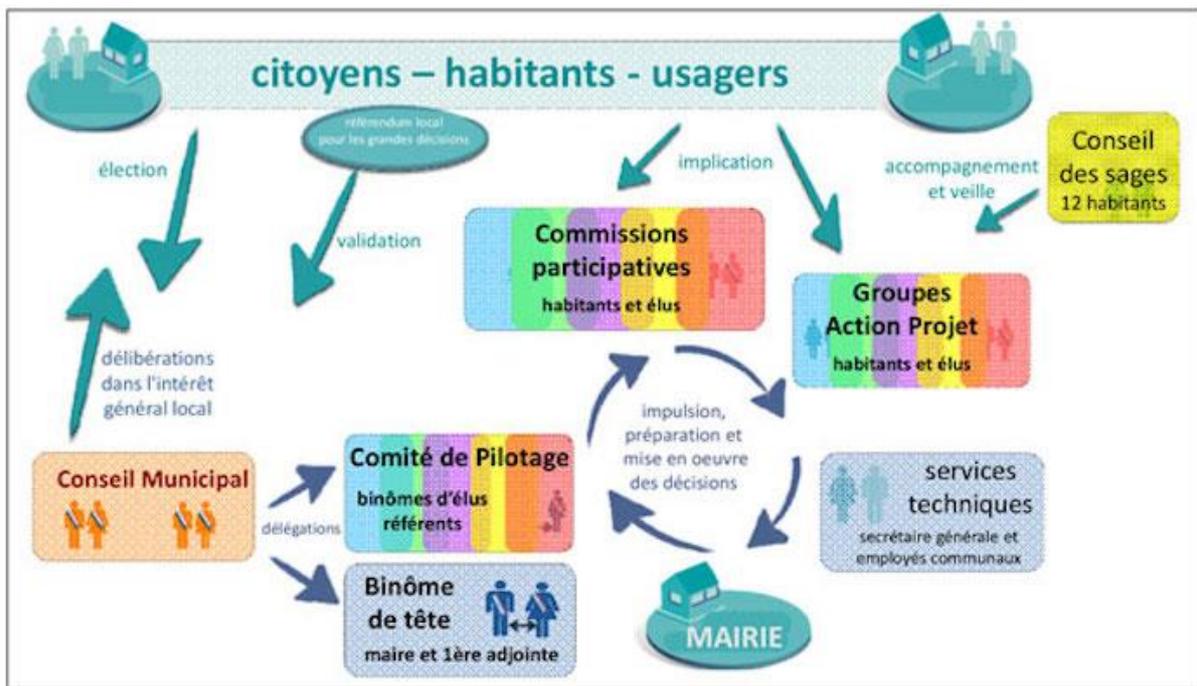
Les expériences municipalistes ont presque toutes instauré des mécanismes stricts de contrôle démocratique: limitation des salaires et des dépenses des élus, transparence radicale des décisions, de l'agenda des rendez-vous et de la déclaration de revenus, redevabilité devant des assemblées citoyennes, révocabilité, limitation du nombre mandats consécutifs.

2.4.2 Le projet municipaliste de Saillants (Drome)

En mars 2014, face au maire sortant, quelques habitants ont lancé l'idée d'une « liste collégiale ». Avec l'envie de changer les choses, de ne pas voter « par dépit », ils se sont lancés dans une nouvelle manière de gérer leur commune, en sollicitant tous leurs voisins.

Une « démocratie participative » pour laquelle ils ont renversé l'organisation pyramidale de la mairie. Par petits groupes, ils ont imaginé ensemble des dizaines de projets et jusqu'à 250 personnes se sont réunies lors des réunions publiques – soit presque le quart de la population. Le soir de l'élection, le 23 mars 2014, face au maire sortant, la victoire est écrasante. 57 % des électeurs votent pour la liste « Autrement pour Saillants... tous ensemble » avec un taux de participation record de 80 %.

Le fonctionnement de la Mairie de Saillants



Deux jeudis par mois, l'équipe municipale organise « un comité de pilotage public » : une réunion de travail ouverte aux habitants avec l'ensemble des élus. Impliqués dans la vie de la cité, les habitants se responsabilisent. Comme par un effet de miroir, les élus admettent que les décisions ne leur appartiennent plus. « La vision acéphale - sans chef - nourrit l'intelligence collective », déclare Fernand, enthousiaste. Les prises de décisions sont plus longues mais plus

abouties. « L'extinction de l'éclairage public la nuit vient d'être mis en place, les habitants ont conçu une matrice avec des horaires différents selon les saisons, les jours et les quartiers²⁰.

2.4.3 Votation citoyenne à Grenoble

La définition du municipalisme pour le maire EELV de Grenoble? « La cohérence de l'action dans la gestion des biens communs ». La Ville de Grenoble organise une votation citoyenne à l'attention des Grenoblois pour leur permettre de se positionner sur les propositions soumises au vote.

Pour voter, les Grenoblois sont invités à se rendre dans un des lieux de vote mis en place par la Ville. Une communication précise sur les lieux, les dates et les horaires d'ouverture des lieux de vote sera faite par la Ville.

Les propositions soumises à l'avis des Grenoblois font également l'objet d'une communication spécifique. Les Grenoblois sont invités à voter alors pour ou contre chacune des propositions soumises au vote ce jour-là.

Pour voter ils doivent être inscrit sur les listes électorales (une pièce d'identité vous sera demandée) ou justifier d'avoir plus de 16 ans (pièce d'identité) et de résider à Grenoble (justificatif de domicile de moins de 12 mois).

Quelles conséquences suite à la votation ? Le Maire de Grenoble s'engage à mettre en œuvre les propositions qui comptabilisent 20 000 votes en faveur de la proposition et pour lesquels les votes favorables sont majoritaires sur les votes défavorables.

Proposition : Créer un droit de saisine du conseil municipal en faveur des citoyens qui permettrait aux habitants d'inscrire un point à l'ordre du jour des élus afin de faire émerger des questions qu'on n'aurait pas forcément abordées en conseil municipal. Pour être valide, la saisine devra relever de la compétence du conseil municipal et avoir faire l'objet d'une pétition - en ligne ou sur papier - signée par un certain pourcentage des habitant de la ville. Le pétitionnaire devra résider dans la commune. Cette possibilité est déjà inscrite dans le règlement intérieur d'autres communes, à l'instar de Paris ou Grenoble.

2.5 Budget participatif

Les budgets participatifs sont des outils liés à la démocratie participative. Ils permettent aux citoyens de discuter et décider dans une collectivité territoriale de l'affectation d'une partie du budget de la collectivité, généralement sur des projets d'investissement.

2.5.1 Un budget participatif pour faire quoi ?

²⁰ À Saillans, les habitants réinventent la démocratie, 7/05/2016, Reporterre. <https://reporterre.net/A-Saillans-les-habitants-reinventent-la-democratie>

Plusieurs expériences sont menées dans le monde, depuis le premier budget participatif emblématique de la ville brésilienne de Porto Alegre mis en place à la fin des années 1980.

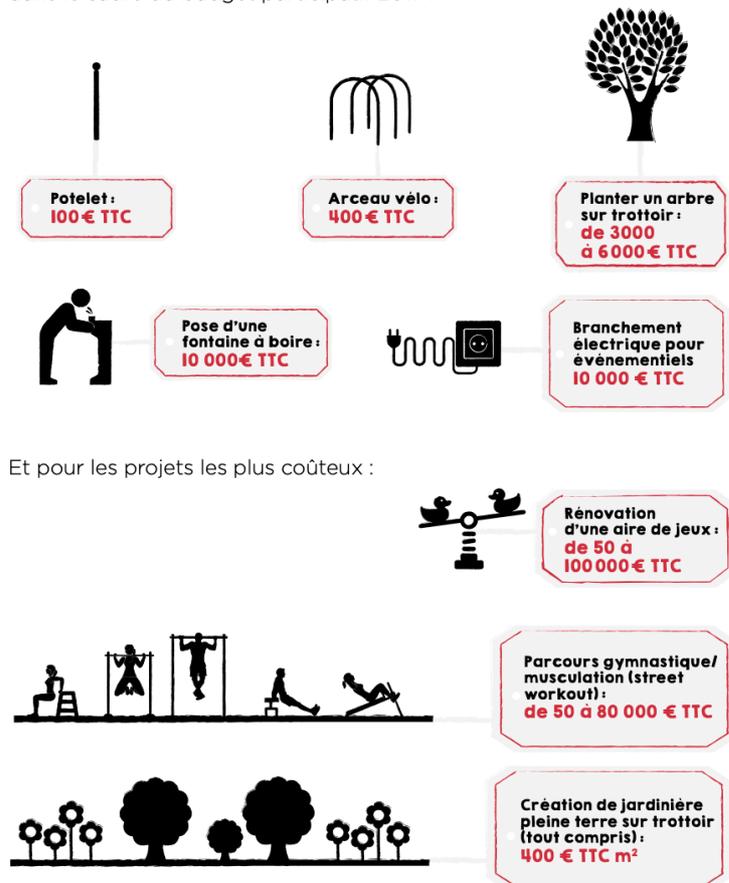
Le budget participatif permet aux citoyens d’agir directement sur leur cadre de vie en proposant des projets pour leur quartier et pour la ville. Elle aboutit à ce que les élus se dessaisissent de leur pouvoir « dépensier » en le transférant aux citoyens, pour une part donnée du budget d’investissement.

Aujourd’hui, plus de 6 millions de Français vivent dans une commune engagée dans un budget participatif. Alors qu’on ne comptait que 6 villes en 2014, elles étaient 90 en 2018 à avoir adopté ce système.

Le budget participatif est un outil intéressant quand il transforme ceux qui y participent, quand il fait comprendre le sens de la délibération. Pour servir son but, revigorer la démocratie locale, le processus participatif devrait porter sur des questions budgétaires majeures, comme le développement urbain, le zonage ou les dépenses sociales plutôt qu’à une concurrence pour engager la réfection de cours d’écoles...

Comment évaluer le coût de mon projet ?

Pour évaluer le coût de votre projet, vous donner des idées, voici quelques exemples de réalisations qui pourraient être proposées dans le cadre du budget participatif 2017 :



Le mode d’emploi du budget participatif de la ville de Montreuil permet au citoyen de se placer dans les chaussures d’un élu qui doit maîtriser son budget et évaluer les coûts des demandes des habitants.

Objectifs :

- Créer des ponts entre les citoyens, les élus, les administrations, chacun intervenant à un moment donné de la procédure ;
- Renforcer la confiance et la transparence ;
- Générer du lien social en suscitant le débat et en permettant l’expression de besoins ;

- Permettre des prises de décisions largement soutenues par les citoyens et incontestables ;
- Aider à mieux comprendre le fonctionnement budgétaire d'une assemblée locale (processus décisionnel, complexité de l'instruction, choix budgétaire contraint, délais de mise en œuvre...);
- Améliorer les services publics et d'identifier les urgences ;
- Arbitrer entre divers projets et permettre d'écarter certains projets.

Attention toutefois à l'effet gadget électoral, certains budgets participatifs se résument à une concurrence de projets sur lesquels chacun vote selon ses intérêts en limitant la délibération à un concours d'influence pour récolter le plus de votes sur un projet par rapport à d'autres plutôt que d'engager un dialogue entre le public et ses représentants. Trop souvent, ils sont également limités à des projets anecdotiques ou apolitiques.

2.5.2 Typologie des budgets participatifs

Cette partie ne traite que des budgets participatifs dans les villes de taille comparable à Boulogne Billancourt (en incluant les villes de Paris et d'Issy-les-Moulineaux pour leur proximité géographique).

Tableau comparatif de quelques budgets participatifs en France					
Ville	Population	% du budget Investissement	Investissement par an	Ratio par hab.	Particularités / modalités
Issy-les-Moulineaux	70.000	2%	0,4M€	6 €	Sport/Dev. Durable
Clermont-Ferrand	140.000	5%	1,5M€	10 €	Vote dès 11 ans
Angers	151.000	1,2%	1M€	6 €	Vote dès 11 ans
Bordeaux	250.000	2%	2,5M€	10 €	Dev. Durable
Avignon	92.000	5%	1,5M€	15 €	Vote sur 3 projets
Montreuil	106.000	2,3%	2,5M€	15 €	Vote dès 15 ans
Paris	2.141.000	5%	100M€	45 €	Vote sur 5 projets
Grenoble	160.000	2%	0,8M€	5 €	Vote dès 16 ans

Le « **corps électoral** » est différent des élections institutionnelles car il peut être modelé dans la délibération créant le budget participatif. Il concerne à la fois la définition des citoyens pouvant proposer des projets et la définition de ceux qui votent.

Projets municipaux, thèmes prédéfinis ou « idéation »

Projets municipaux = la ville avance une liste de projets mais elle n'est pas en mesure de les financer tous. Les suffrages des citoyens permettent de fixer les projets retenus.

Thèmes prédéfinis = la Ville énonce les domaines où les citoyens sont appelés à proposer des projets. Exemple : Environnement (Bordeaux), Jeunesse, Inclusion sociale, ...

Idéation = Les citoyens proposent des idées ou des projets concrets, sans limitation du champ. La ville peut organiser des ateliers d'idéation.

Points d'attention :

- Représentativité, caractère inclusif : il est possible ouvrir le vote aux citoyens en herbe avec un vote dès l'âge de 11 ans, on peut aussi intégrer d'autres collectifs : associations, entreprises lors du processus d'idéation.
- Coût de l'opération : il est préférable de prévoir 2 enveloppes de ressources, l'une pour le BP lui-même, l'autre pour son administration (formation de l'administration en amont afin d'y insuffler cette démarche, logiciel adapté, ...). L'accompagnement par un cabinet spécialisé la 1^{ère} année est à budgéter également.
- Toute la ville, par quartier ou mixte : il est possible de prévoir plusieurs niveaux de projets au niveau d'un quartier ou de la ville selon l'ampleur du projet, il est également possible de moduler l'allocation maximale en fonction du nombre de personnes touchées.
- La gestion des attentes : avec honnêteté, réalisme, sens de l'explication (ce qui est du ressort d'une commune et de son budget, ce qui ne l'est pas), Il est essentiel de communiquer à tous les stades du projet avec la plus grande transparence et pédagogie.
- Le caractère irréversible : faire du budget participatif un cycle budgétaire annuel régulier, parallèle au vote du budget municipal.
- En ligne, aux urnes ou mixte : il semble souhaitable de prévoir un système mixte « physique » et « numérique » pour ne pas exclure certaines catégories de la population.

Le budget participatif doit être considéré comme un outil de démocratisation, jumelé à une série d'autres outils, mais pas comme une fin en soi. Il faut se méfier des instrumentalisation potentielles de ce dispositif, que l'on donne aux citoyens pour qu'ils votent sur une plateforme numérique pour quelques projets sympathiques, pendant que les grandes décisions qui ont un impact direct sur la vie des gens (comme les grands projets de rénovation urbaine) restent la prérogative exclusive des élus.

Proposition : Comme de nombreuses villes de la même taille, la Ville de Boulogne-Billancourt pourrait créer un budget participatif ambitieux alimenté par une cote part du budget d'investissement en intégrant les jeunes au dispositif. Dans une phase « pilote » le premier budget participatif pourrait être consacré aux projets portés par les plus jeunes citoyens, mais en permettant à tous les citoyens de voter (il s'agirait alors de poursuivre les bourses de l'initiative sous un format renouvelé qui permettrait à tous de s'investir grâce au vote).

2.6 Les agents municipaux

Aucune transformation de la Fonction publique territoriale n'est possible sans que les agents publics n'en soient parties prenantes, et ce dès leur élaboration.

Dans le cadre de la consultation « Ma Fonction Publique se Réinvente »²¹, un cycle d'ateliers prospectifs a réuni des agents des trois Fonctions publiques autour de la conception d'idées innovantes préfiguratrices de l'administration en 2030.

Les ateliers ont réuni des panels d'agents publics représentatifs de la diversité de la fonction publique, dans plusieurs territoires : Strasbourg, Dijon, Saint Denis de La Réunion, Lyon, Saint-Pierre-et-Miquelon, Rennes. Fonctionnaires-stagiaires, agents de toutes catégories et issus de toute administration ont ainsi conçus ensemble des projets innovants. L'originalité de la démarche c'est d'avoir confié aux agents eux-mêmes la conception de projets de transformation, en leur proposant une méthode de travail propice. Les thèmes sur lesquels travaillent les agents ont été définis en réponse à leurs attentes et leurs préoccupations d'aujourd'hui : le bien-être au travail, l'innovation managériale, le numérique et son impact sur les organisations du travail.

Des courriers difficilement compréhensibles, des espaces d'accueil inconfortables, des logiciels trop compliqués... Le département de Loir-et-Cher a également décidé de s'attaquer aux points noirs de la qualité de service au sein de son administration, en initiant, fin 2015, une démarche participative baptisée « Quali'dep 41 ». Au départ, l'idée était uniquement de labelliser les espaces d'accueil, mais la réflexion a débouché sur un objectif plus ambitieux : la création de groupes de travail réunissant tous les mois des agents du conseil départemental et personnes extérieures à la collectivité, sur la base du volontariat, pour réfléchir à une amélioration continue des services. Objectif : simplifier le quotidien des habitants et, dans le même temps, améliorer la qualité de vie au travail des agents de la collectivité

Le développement des pratiques de participation citoyenne provoque une demande accrue de consultation des collaborateurs. Ainsi, près de 6 Français sur 10 (56%) estiment que ces mobilisations démocratiques doivent avoir un impact sur les attentes à l'égard des organisations (consultation, participation à la prise de décision...).

Proposition : mettre en place une démarche participative ambitieuse auprès de tous les agents municipaux pour leur permettre de devenir acteur de la politique municipale et d'améliorer le fonctionnement des services de la ville.

3. Le dialogue numérique citoyen à l'épreuve des infox

À l'heure où beaucoup d'inquiétudes se font jour sur l'authenticité du débat public, il est utile de porter un regard structurel sur l'espace de production et les circuits de l'information numérique. Ces perturbations sont souvent interprétées comme la conséquence d'une dérégulation du marché informationnel²². Court-circuités par des réseaux sociaux ouverts à tout type de producteurs de discours, les médias traditionnels auraient perdu le contrôle qu'ils

²¹ Les propositions des agents pour réinventer la Fonction publique, mars 2017 https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/statut_et_remunerations/fonction_se_reinvente/MFPSR-livret-mars2017.pdf.

²² Bronner Gérald – *La démocratie des crédules*, PUF, 2013.

exerçaient sur la fabrication de l'opinion publique. Le public « numérique » serait devenu infidèle, incontrôlable et manipulable²³.

3.1 Briser les stéréotypes

De nombreuses observateurs soulignent que c'est principalement au sein des plateformes qui limitent la communication à un cercle restreint (telles que Facebook, Mailling ou WhatsApp) que les informations bizarres, douteuses ou manipulatrices sont les plus partagées. Cette circulation virale peut être importante. On peut interpréter ainsi la mobilisation des Gilets Jaunes. En l'absence de débouché sur la scène centrale, l'espace public se polarise non pas verticalement, mais horizontalement. La situation créée en France par le mouvement des Gilets Jaunes oppose ainsi les « médias du centre » au « peuple de Facebook ». Cette polarisation s'exprime par une remise en cause de plus en plus grande du travail des différents « porteurs de vérité » : experts, savants, journalistes, élus...

Les médias sociaux numériques font ainsi office de coupable idéal, mais ont-ils un effet si massif sur les croyances, les représentations et le rapport à la vérité ? On ne compte plus les idées reçues qui circulent à propos de l'effet du numérique sur la vie démocratique et la cohésion civique : Internet noierait la bonne information au milieu de la mauvaise, les réseaux sociaux nous enfermeraient dans des « bulles » affinitaires et contribueraient ainsi à la polarisation politique de la société²⁴.

Le rôle des technologies de l'information et de la communication et, en particulier d'internet, dans le renouvellement des formes de démocratie et de participation citoyenne est au centre de nombreux débats depuis plusieurs années²⁵. Sur le web, il n'est besoin de s'autoriser de personne pour publier un message, immédiatement accessible à tous, quel que soit son contenu. Ce brouillage des frontières entre information et commentaire, entre science et opinion, entre expression officielle et libre parole, apparaît susceptible de saper les bases de la confiance dans les paroles expertes, que tout un chacun peut mettre en cause avec ou sans fondement.

Si les détenteurs d'une autorité ont de plus en plus de mal à « faire autorité » dans la jungle numérique, l'espace d'information et de communication numérique, présumé anarchique, n'est pas seul responsable de la défiance des citoyens. La réalité ce que le niveau d'instruction et de qualification des Français s'est considérablement élevé ; la révolution numérique offre à chacun l'accès à une masse d'information inimaginable il y a seulement quelques décennies et les citoyens sont capables de décrypter les discours. Ce qui est nouveau c'est que les citoyens

²³ Dominique Cardon, Jean-Philippe Cointet, Benjamin Ooghe-Tabanou, Guillaume Plique, médialab, Bruno Patino, Jean-François Fogel, École de journalisme - L'espace public numérique à l'épreuve des infos : comparaison franco-américaine, avril 2019.

²⁴ France Stratégie, Expertise et démocratie faire avec la défiance, décembre 2018.

²⁵ Quelques références : Décider ensemble - <https://www.deciderensemble.com/page/9519-actualites>
Dominique Cardon - « Ce ne sont pas les réseaux sociaux qui ont créé des bulles informationnelles » - La démocratie Internet. Promesses et limites <https://journals.openedition.org/lectures/1162>

peuvent désormais exprimer publiquement sous des formes et avec des intensités variées, des doutes, des critiques, un certain scepticisme à l'égard des modalités de production, de circulation et d'utilisation des connaissances disponibles pour la décision publique.

Il faut également relativiser certains des effets imputés aux médias sociaux, notamment en matière de désinformation et de bouleversement des hiérarchies d'autorité. Internet est également un espace très largement codifié. Chaque réseau social a ses propres codes, la légitimité n'est pas toujours absente des débats et on voit également apparaître de nouvelles formes d'expertises citoyennes.

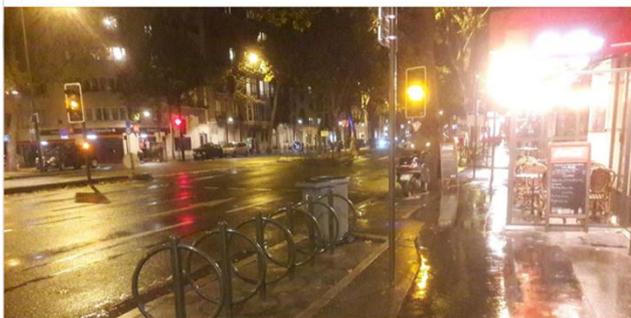
Dans ce nouveau paradigme, l'enjeu principal est de passer de la défense d'intérêts particuliers à la notion d'intérêt général. « Or, si l'on crée les conditions de la construction des points de vue, de leur confrontation, de la médiation, le débat peut aboutir à un consensus sur les solutions à apporter, quitte à faire apparaître les dissensus, pour qu'en dernier ressort un arbitrage puisse avoir lieu par les élus, dans le respect de la légitimité conférée par le suffrage universel »²⁶.

En définitive, l'objet démocratique suppose à la fois de dépasser le rapport paternaliste que les experts ou les élus peuvent avoir avec les citoyens lorsqu'ils consentent des efforts de « pédagogie » et d'aller au-delà du populisme parfois révolté qui prétendrait vouloir se passer de l'éclairage des experts. Accorder sa place à des expertises qui parlent pour ainsi dire d'autres langues, faire l'effort de répondre aux questions, même lorsqu'elles semblent déplacées parce qu'elles ne correspondent pas aux canons de la discipline, ce n'est pas renoncer à son savoir, au contraire ; c'est bien plutôt un des aspects de la modestie qui doit être au cœur de la posture de l'élu²⁷.



Alain Frisch
October 29 at 11:01 PM

Nouveaux arceaux à la sortie du métro Billancourt. Que pensez-vous de l'emplacement ? Le trottoir est déjà étroit à cet endroit, et on est directement sur la chaussée (une 7 voies, avec les voitures qui tracent !) lorsque l'on décroche le vélo. A l'opposé du carrefour, coté Franprix, ça semblait plus naturel, non ?



4

2 Comments

²⁶ Céline Braillon et Dominique Taddei, Vers une démocratie participative, Mouvements 2002/4 (no23), pages 89 à 96

²⁷ France Stratégie, Expertise et démocratie faire avec la défiance, décembre 2018.

3.2 Internet est devenu un droit du citoyen.

Dans la vie politique, sociale ou syndicale, dans celles des entreprises comme dans la vie familiale ou amicale, il y a un avant et un après Internet, mais aussi un avant et un après les réseaux sociaux comme l'a constaté le Conseil constitutionnel dans une décision du 10 juin 2009. « En l'état actuel des moyens de communication et eu égard au développement généralisé des services de communication au public en ligne ainsi qu'à l'importance prise par ces services pour la participation à la vie démocratique et l'expression des idées et des opinions, ce droit implique la liberté d'accéder à ces services ». Le Conseil constitutionnel a relevé que le droit de se connecter à Internet constitue une forme d'exercice de la liberté de communication et d'expression. Internet peut également constituer un outil professionnel permettant l'exercice de la liberté du commerce et de l'industrie, mais, fondamentalement et au-delà des usages qu'il peut en être fait, il est d'abord un moyen de communication. C'est donc à l'exercice de la liberté énoncée à l'article 11 de la Déclaration de 1789 que le Conseil s'est référé.

3.2.1 Lutter contre l'illectronisme

Ne pas avoir accès à Internet est aujourd'hui un handicap. Et peut également être considéré comme une incapacité à faire valoir ses droits. De la CAF à Pôle Emploi, en passant par la sécurité sociale ou les préfectures, l'ère de l'administration 100 % numérique n'attend pas les retardataires. C'est tout le quotidien des citoyens connectés ou non qui se digitalise : services bancaires, transports, demande de logement, recherche d'emploi, accès à l'information, démarches de santé, énergie...

Pourtant on constate aujourd'hui **qu'un français sur quatre ne sait pas s'informer et un sur cinq est incapable de communiquer via Internet** selon une étude de l'INSEE²⁸. L'interface numérique agit alors comme un facteur démultiplicateur de « vulnérabilité sociale ». Les plus âgés, les moins riches, les plus seuls sont les plus touchés.

En 2019, 15 % de la population n'a pas utilisé Internet dans l'année écoulée. En pratique, non-équipement et non-usage vont de pair : seules 6 % des personnes équipées à domicile n'utilisent pas Internet, et inversement, seuls 2 % des usagers ne sont pas équipés. À l'opposé, 71 % de la population est utilisatrice quotidienne ou presque, soit 24 points de plus qu'en 2009. Cet usage quasi-quotidien se démocratise, même chez les 75 ans ou plus parmi lesquels il est passé de 5 % à 19 % entre 2009 et 2019. Entre 2009 et 2019, les disparités sociales se sont réduites pour l'usage quotidien : l'écart



²⁸ Stéphane Legleye, Annaïck Rolland, Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base, INSEE PREMIÈRE, octobre 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397>

entre les 75 ans ou plus et les moins de 30 ans est passé de 66 à 41 points, celui entre les diplômés du supérieur et les non-diplômés de 63 à 24 points, celui entre les cadres et les ouvriers de 49 à 14 points. Toutefois, le non-usage d'Internet reste socialement très clivé en 2019 : par exemple, 64 % des 75 ans ou plus et 41 % des personnes sans diplôme ne se sont pas connectées au cours de l'année.

Pour que le numérique profite à tous et surtout aux personnes en précarité sociale, il est nécessaire de leur fournir le « bagage numérique minimum » indispensable à leur autonomie. Celui-ci comprend : un accès solidaire aux outils numériques et à des solutions d'accès régulières et durables à la téléphonie et Internet d'une part, et la bonne connaissance des services numériques utiles à l'insertion.

Depuis 2013, Emmaüs Connect agit pour faire reculer l'exclusion numérique des plus fragiles et permettre à tous de bénéficier des avancées offertes par les nouvelles technologies. Par ce que les mondes réels et virtuels s'entremêlent et que le digital impacte toutes les facettes de notre vie, nous voulons contribuer à une société moderne et solidaire, où le numérique est aussi une chance pour les plus démunis.

3.2.2 Le droit à l'information et à la formation

La mélancolie démocratique n'est pas une fatalité. Son fonctionnement et sa cohérence d'ensemble implique toutefois d'assurer l'effectivité du droit à l'information et à la communication dans l'espace public (en ligne et hors ligne).

Droit d'accès à l'information

Interprété de manière stricte le droit à l'information peut signifier la liberté de rechercher l'information. C'est ce que l'on appelle l'information passive. On qualifie ainsi l'attitude de l'administration qui ne fait que répondre à une demande d'information initiée par une personne extérieure. C'est en fait le droit dont dispose toute personne physique ou morale de demander des informations relatives à l'environnement auprès des autorités publiques concernées. Il peut s'agir par exemple du droit d'une association écologique de demander les conséquences sur l'environnement que produira la construction d'une autoroute. Dans ce cas les autorités publiques ont l'obligation de répondre à toute demande d'information (sauf dispositions légales prévoyant des exceptions au droit à l'information et justifiant ainsi, un refus de l'administration). L'autorité publique doit donc s'abstenir d'interférer avec les actions pour obtenir l'information qu'elle détient.

Mais selon une interprétation large le droit à l'information peut signifier un droit d'accès à l'information, voire un droit à recevoir l'information. On parle alors d'information active par laquelle on décrit l'attitude de l'administration qui va de sa propre initiative informer le public sur l'environnement. Il s'agit donc du droit de tout citoyen de recevoir des informations sur son environnement sans avoir à effectuer de demandes ou de démarches préalables. Il peut s'agir par exemple du fait d'informer les automobilistes d'un pic de pollution en les invitant à utiliser les transports en commun, ou bien encore d'informer les citoyens sur les finances de la ville. Dans tous les cas l'information permet ainsi une meilleure sensibilisation du public.

Quand les citoyens s'informent entre eux.

D'après un sondage, il arrive à 59 % des Français qui postent des messages sur les réseaux sociaux de « partager une information dont ils savent que la source n'est pas parfaitement fiable, pour impliquer, faire réagir ou faire rire leurs amis » ; et quand ils partagent une information, ils seraient 43 % à « ne jamais en vérifier la source », et 53 % à le faire « souvent ou de temps en temps »²⁹.

Comme le rappelle si justement Frederic CAVAZZA, le numérique est d'abord source d'émancipation pour les individus : équipés d'un smartphone, un individu a accès à un savoir gigantesque, des informations provenant d'innombrables sources et en temps réel, une infinité de produits et services à prix très compétitifs, du travail en abondance à travers l'économie à la demande. Le problème est que « ceux qui n'ont pas le recul nécessaire sont rapidement happés par un maelstrom des jeux mobiles très addictifs, des contenus très débilissants, d'informations pré-mâchées (celles qui renforcent nos convictions ou a priori) et de services qui rendent « fainéants » (...). « Le problème n'est pas l'internet en lui-même ou les services et plateformes auxquels il nous donne accès, mais les dérives d'une minorité d'individus malveillants. Oui, il y a un réel problème de désinformation sur Facebook, une solution technologique est en train d'être implémentée, mais ne faut-il pas également pointer du doigt la naïveté des utilisateurs et leur manque de recul ? »³⁰.

A Boulogne-Billancourt, l'exemple de Go Sport

Former les « cyber-citoyens » actifs, éclairés et responsables de demain. Systémique par nature, le numérique a des implications multiples et évolutives qui nécessitent un apprentissage pluridisciplinaire (scientifique, économique, philosophique, sociologique, écologique...) et continu pour en comprendre toutes les subtilités et s'assurer d'être constamment à jour. **L'éducation aux médias numérique et à l'information en ligne est l'un des grands enjeux citoyens et républicains du XXI^e siècle.** Elle doit permettre aux citoyens de

Romain Lambert
October 14 at 11:45 PM

Bonsoir
Savez vous par quoi va être remplacé le go sport porte de Saint Cloud ?

👍❤️ 5 111 Comments

👍 Like 💬 Comment ➦ Share ❤️

Bender Sam Rodriguez Ils vont le remplacer par un mur pour empêcher les mexicains de venir à Boulogne
Like · Reply · 6d · Edited 👍❤️👍 18

↳ 4 Replies

Charlotte Luksenberg Il a fermé?
Like · Reply · 6d

↳ 1 Reply

Hannoun Michèle Je ne savais pas qu'il avait fermé. Et est-ce que vous savez ce qu'il y aura à la place ???
Like · Reply · 6d

Virginie Beaumont ??? 🤔
Like · Reply · 6d

Helena Demon Par un centre d'accueil pour migrant
Like · Reply · 6d 👍👍 8

↳ 21 Replies

²⁹ Résultat d'une enquête BVA pour le think tank « la villa numeris », présentée lors de la Conférence internationale sur les manipulations de l'information organisée à Paris le 4 avril 2018 par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

³⁰ Frederic CAVAZZA, Plaidoyer contre le populisme numérique, <https://fredcavazza.net/2018/09/17/plaidoyer-contre-le-populisme-numerique/>

développer leur esprit critique, dans une société numérique où ils sont submergés d'information. Elle contribuera à en faire des citoyens éclairés et responsables. Permettre aux citoyens d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication.

Proposition – Créer des ateliers numériques intergénérationnels – Au lieu de laisser le numérique creuser des écarts entre les générations il est possible d'imaginer des solutions ludiques et efficaces pour accompagner toutes les catégories d'âge tout en créant du lien social. A cet effet, les plus jeunes et les aînés ont des savoirs qui peuvent être complémentaires. Il serait pertinent que les collégiens et lycéens puissent être formés à la transmission et l'échange de savoir à travers des séances de « découverte de l'informatique » pour les seniors. Des permanences pourraient également être mises en place en lien avec les étudiants de la ville pour accompagner les personnes qui en ont besoin dans leurs démarches en ligne tout au long de l'année.

3.2.3 Accompagner une montée en compétences des acteurs locaux (élus, agents communaux et acteurs du tissu associatif)

Pour lancer une initiative de démocratie participative à l'échelle locale, il est essentiel de disposer, en interne à l'administration communale et dans d'autres collectivités locales, d'un service informatique capable de mettre en place ces nouveaux services numériques orientés vers les citoyens. Or, à l'heure actuelle, peu de communes disposent encore de tels profils. Il importe dès lors de recruter ce type de profil ou de permettre la formation d'agents locaux dans cette perspective. Ensuite, pour pérenniser une telle initiative par le biais du numérique, il est important de relever, de manière générale, le niveau de compétences numériques de l'ensemble du personnel communal. Il est ainsi essentiel de former, dans la durée, les élus et les agents des pouvoirs publics à une culture de la participation citoyenne et à une appropriation effective des méthodes et des outils numériques.

Un encadrement similaire doit être proposé aux acteurs du tissu associatif afin qu'ils puissent renforcer voire développer la maîtrise des méthodes et des outils numériques de l'expression citoyenne. Cette formation leur permettra de se muer, par la suite, en « passeurs de compétences », en formant, eux-mêmes, leur propre public de citoyens usagers à ces nouvelles pratiques numériques.

Propositions : Lutter contre l'illectronisme devient un enjeu de politique publique comparable à celui de la lutte contre l'illettrisme alors que le gouvernement souhaite dématérialiser tous les services publics d'ici 2022. Notre commune doit raccrocher les « éloignés » du monde numérique pour leur permettre de continuer à faire société. On ne peut plus opposer le monde numérique et le monde physique. L'âge n'est plus une « excuse » pour expliquer le retard qui existe entre certaines catégories de personnes.

Propositions : Mettre en place un service municipal dédié qui soit capable de proposer de nouveaux services numériques hybrides orientés vers tous les citoyens.

Proposition - « Faire avec la défiance » ne signifie pas s'y résigner, mais bien plutôt la prendre au sérieux, tenter de prendre appui sur les manifestations de défiance des citoyens pour les

incorporer dans les processus institutionnels afin de les transformer et d'enrichir leurs travaux. Nous proposons de partir de ce mot d'ordre pour insuffler un nouvel état d'esprit dans les réflexions relatives à la participation du citoyen, et de s'en inspirer pour rénover les institutions.

Proposition - Adopter pédagogie simple : répondre aux questions que les citoyens se posent, telles qu'ils se les posent ; rendre les expertises plus lisibles pour tous ; rapprocher les cultures de différents acteurs qui ignorent souvent les contraintes et les intérêts des autres.

Conclusion

Gilets jaunes, grand débat national, mobilisation environnementale, référendum d'initiative partagée : les citoyens prennent la parole et interpellent les pouvoirs publics. Dans un environnement de défiance envers les institutions et leurs élus, la communication doit plus que jamais entendre ces paroles et comprendre notre société en mouvement. Car la communication publique reste attendue pour contribuer à faire société.

« Le sacre de l'amateur », plein de promesses pour la circulation de l'information, bouscule notre vieille démocratie, héritée des Lumières est naturellement portée à en redouter les dérives. Loin de remettre en cause la Politique, la crise des gilets jaunes a révélé à quel point il est urgent d'inventer une démocratie adaptée aux temps numériques. Internet donne à chacun le pouvoir de s'exprimer, il faut maintenant créer le droit d'être entendu. On ne peut plus continuer à faire de la démocratie participative en trompe-l'œil.

L'appétence des citoyens pour l'expression en ligne de leurs opinions ne saura donner foi au sentiment d'un renouveau démocratique à seule la condition d'engager l'ensemble des Français avec une certaine « idée démocratique » dans laquelle ils seraient les premiers acteurs. Ces constats invitent ainsi les institutions démocratiques à se penser et se repenser pour institutionnaliser les conflits sociaux du XXIème siècle permettant un débat démocratique inclusif, productif et apaisé.

Car en réalité, on est citoyen aujourd'hui beaucoup plus qu'on ne l'était hier... mieux formé, mieux informé, le citoyen n'est plus acquis à un seul parti politique, qu'il suit endormi d'un scrutin à un autre. La montée en puissance du concept de « démocratie participative » n'est pas née d'une faiblesse de celui de « démocratie représentative », mais de l'une de ses forces : la seconde a en définitive « accouché » d'un citoyen « renforcé », passé d'un état passif à un état actif, désireux de s'impliquer dans sa citoyenneté beaucoup plus qu'autrefois, lorsqu'il s'agissait simplement de mettre un bulletin dans l'urne tous les 7, 6 ou 5 ans et de considérer qu'il avait fait son devoir.

Aujourd'hui, le dépassement de la démocratie de pure délégation ne passe pas par une opposition stérile entre démocratie représentative et démocratie participative, mais par un renforcement simultané de ces deux dimensions. Comme le précise la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 21, § 1) : « toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis ». C'est ce principe essentiel qu'il s'agit de faire vivre concrètement, en proposant deux types de réformes complémentaires, les unes ayant pour but de rendre la démocratie plus représentative, les autres d'inventer collectivement les formes pertinentes d'une démocratie authentiquement participative³¹. L'issue à la crise sociale et politique reste ainsi à l'invention de nouvelles formes de représentation démocratique qui n'opposent pas des citoyens à d'autres, mais définissent autour de quels enjeux et avec quels acteurs collectifs la vie sociale et politique peut se structurer.

³¹ Céline Braillon et Dominique Taddei, Vers une démocratie participative, [Mouvements 2002/4 \(no23\)](#), pages 89 à 96

Internet a transformé les individus, tant dans leurs rapports au temps, que dans leurs appartenances collectives. L'individu devient le centre de l'organisation de la société. On assiste ainsi à l'affirmation de l'individu à travers les réseaux sociaux qui permettent aux individus de s'exprimer publiquement aux dépens des groupes sociaux institutionnalisés. Ce repli pourrait laisser la place libre à une « tyrannie douce » dans laquelle les individus sont pris en charge et n'exercent plus leurs pouvoirs. Cette approche a déjà été décrite par Tocqueville qui voyait l'individualisme comme un repli sur la sphère privée et un abandon de la sphère publique, de la participation à la vie de la cité. Il est ainsi fréquent d'entendre les acteurs de la vie politique dénoncer une société du chacun pour soi, où les individus ne penseraient pas aux autres. Mais la réalité est plus nuancée. Le débat a désormais lieu en permanence sur les réseaux sociaux. Si rien ne légitime la violence, c'est souvent le recours de ceux qui ont le sentiment qu'ils n'ont plus rien d'autre pour se faire entendre. Les individus ont surtout perdu confiance dans la capacité du système à prendre en compte leurs intérêts et à les représenter. Et en même temps, notre système de représentation déresponsabilise les citoyens qui ont l'habitude de se reposer sur les politiques publiques.

Tous les ingrédients semblent aujourd'hui présents pour tendre vers une démocratie plus participative. Plus qu'un idéal, il s'agit d'une impérieuse nécessité, si l'on souhaite former une nouvelle génération de citoyens éclairés sur les modes de fonctionnement du débat public, l'intérêt général et sur la prise de décision dans un environnement pas nature hétérogène aux intérêts particuliers souvent divergents. Car si le numérique est bien la source de nombreuses dérives, n'oublions pas qu'il est à ce jour la meilleure source d'émancipation pour l'homme, le moyen le plus rapide pour un citoyen lambda de s'exprimer et de plaider le changement... L'émancipation du citoyen est surtout l'ennemie de certaines formes de politique dont la puissance reposaient sur le contrôle. En effet, la transparence imposée par les supports numériques ne convient pas du tout à ceux dont la survie repose sur la capacité à maîtriser l'information, leur image et les interactions avec les médias. Le numérique doit ainsi faire sortir une partie des politiques de leur zone de confort. Et réciproquement...

Au croisement du territoire réel et du virtuel, de nouveaux lieux émergent ou d'anciens lieux sont réinvestis. Ces lieux tiers en facilitant la rencontre, le partage, la collaboration, la fertilisation croisée entre différents publics, sont des vecteurs potentiels de créativité, d'émergence de nouveaux possibles et d'innovation. Ils supposent la mise en place de nouvelles médiations adaptées. La démocratie représentative ne peut se développer qu'au sein d'une communauté politique à laquelle les citoyens ont le sentiment d'appartenir, sentiment conforté par la conscience d'une solidarité de destin. Le citoyen augmenté grâce au numérique a besoin de comprendre les enjeux, éventuellement de contribuer à les faire modifier ou même changer, faute de quoi la participation aux scrutins électoraux ne cessera de baisser comme cela s'observe depuis plusieurs années (un phénomène également observé aux élections syndicales ou associatives).

L'individualisme doit d'abord être vu comme un facteur de dynamique et de construction d'une nouvelle société : la liberté ne s'oppose pas à la solidarité, l'autonomie ne conduit pas à l'isolement. Il faut en revanche accompagner ce phénomène en développant la capacité des citoyens à prendre des initiatives et favorisant une posture mature. Rappelons-nous également

que lorsqu'une personne prend une initiative, une décision qui l'engage, elle se sent davantage impliquée, concernée, responsable. Au final elle se sent mieux et devient plus contributive.

Face au rejet des anciens modes de représentation, il faut restaurer la capacité des personnes à affronter positivement les problématiques/situations auxquelles elles sont confrontées en favorisant la prise d'initiative citoyenne. L'e-gouvernement implique un changement culturel majeur, grâce à une nouvelle forme d'interactions afin de reconstruire le débat public avec les citoyens. Si l'intégration des technologies numériques dans les pratiques démocratiques et citoyennes constitue un enjeu croissant depuis quelques années, force est de constater qu'il existe encore peu d'initiatives à ce jour sur le territoire de Boulogne-Billancourt, qui saisissent pleinement les opportunités qu'offrent ces outils, en particulier ceux issus du Web social, en termes d'échange, d'interactivité et de coproduction de savoirs et de services au sein d'un même territoire. Le degré de participation reste faible ; la majorité des initiatives se limitent bien souvent à la diffusion d'informations et à quelques échanges avec les citoyens.

La plupart des dispositifs de démocratie numérique se limitent le plus souvent à la seule diffusion en ligne d'informations entre pouvoirs publics et citoyens ; ils réduisent l'«e-gouvernement» à la seule «e-administration», c'est-à-dire à la possibilité offerte aux citoyens d'effectuer les démarches administratives en ligne. En définitive, il faut stimuler une appropriation citoyenne du débat public, afin de rendre les politiques publiques plus consultatives et transparentes en favorisant ainsi plus d'interactions, de partages et de collaboration avec les citoyens.

Recommandations

Propositions pour une nouvelle déclinaison de la démocratie participative à Boulogne-Billancourt

1. Proposition - Pour fonctionner, les débats participatifs citoyens doivent être inscrits dans le temps et se détacher des périodes et des arguments électoraux. C'est la raison pour laquelle nous recommandons la tenue d'un débat annuel sur des thématiques similaires au-delà des problématiques de la ville pour inscrire la citoyenneté locale au niveau de la collectivité nationale. Ce type de démarche doit nécessairement s'appuyer sur une communication pro-active auprès des citoyens dans toutes les catégories d'âge.
2. Proposition - S'engager dans une démarche Open Data pro-active - Favoriser l'échange et la ré-utilisation des données publiques en open data à travers de nouveaux types de coopération avec les producteurs et/ou les utilisateurs de données du territoire, qu'il s'agisse de grandes entreprises, de PME, de startups, mais aussi d'acteurs académiques, d'associations et d'usagers pour être à la hauteur des enjeux de la Smart City.
3. Propositions – La ville de Boulogne-Billancourt pourrait mettre en place avec les conseillers de quartier début de chaque mandature une charte de fonctionnement qui aurait pour objectif de préciser les statuts des conseillers de quartier, les modes de désignation en intégrant une dose de tirage au sort parmi les volontaires et de fonctionnement. Cette dernière serait remise à l'ensemble des membres. Chaque année, en cas de défection de certains membres, le Conseil de quartier pourrait être complété par de nouveaux membres. L'appel à candidatures pourrait se faire lors des réunions publiques de chaque quartier.
4. Proposition - Une réunion annuelle des conseillers de quartier de la ville ou du territoire pourrait être organisée pour répondre aux enjeux du territoire et au besoin d'informations transversales entre les différents acteurs. Une page du site de la Ville pourrait également réunir les compte-rendu des conseils de quartier. On pourrait enfin réunir tous les acteurs de la démocratie locale lors d'un séminaire annuel à destination de tous les acteurs impliqués dans la ville locale.
5. Proposition - Pour plus d'authenticité et de réactivité, les conseillers pourraient être associés à l'animation des pages Facebook de chaque quartier. Au-delà de l'animation, la question du nombre de quartiers a été posée. En effet, les quartiers de la Ville ne sont pas toujours très bien identifiés par les boulonnais. Est-ce qu'il ne faudrait pas réduire ce nombre à 3 ou 4 (Nord, Sud et un pour la partie centrale par exemple) ? De façon plus générale, nous recommandons de saisir toutes les opportunités offertes par les réseaux sociaux pour saisir les souhaits et les sensibilités de tous les habitants en y diffusant par exemple les réunions de quartier et en permettant aussi aux internautes de poser leurs questions (live facebook).
6. Proposition - Mobiliser les citoyens directement sur les réseaux existants de la ville (Twitter et Facebook) qui sont autant d'outils permettant de mobiliser et sensibiliser le

plus grand nombre à des sujets qui nous touchent tous en les invitant à partager leurs idées directement sur ces supports.

7. Proposition - Plutôt que de recourir à une nouvelle application pour chaque consultation, il est possible de pérenniser un dispositif dans le temps pour toutes les consultations. Pour ce type de démarche, il pourrait également être pertinent de mobiliser prioritairement les enfants et les jeunes (qui sont les plus concernés par l'horizon 2100) avec pourquoi pas l'élaboration d'un concours en association les écoles, les collèges et lycées de la ville pour récompenser et mettre en avant les projets les mieux classés issus de cette démarche avec l'engagement de les mettre en œuvre ou de les accompagner dans la durée.
8. Proposition - S'inspirer de l'évaluation du CESE pour redynamiser le CESEL en intégrant des membres permanents désignés et des membres tirés au sort pour mieux représenter les boulonnais. Présenter de façon annuelle un bilan de l'activité du CESEL lors du Conseil Municipal.
9. Proposition - Permettre aux conseillers juniors de proposer des vœux qui seront présentés et discutés lors du Conseil Municipal. Inviter tous les élèves à assister au moins à un conseil municipal.
10. Proposition - Les formes de participation de la jeunesse dans un monde en réseau suggèrent de nouvelles façons de penser la place du citoyen. En passant du temps en ligne, les citoyens 2.0 acquièrent des savoir-faire sociaux et techniques qui leur sont nécessaires pour participer à la société contemporaine. Plutôt que de supposer que l'éducation sert principalement à préparer les jeunes à leurs carrières futures, on devrait la penser comme un processus destiné à guider la participation de ces nouveaux citoyens à la vie publique de façon plus générale. La municipalité de Boulogne et G.P.S.O devraient prendre des initiatives afin que le plus grand nombre possible de jeunes fassent l'expérience d'être associés à la recherche de solutions aux problèmes qui les concernent ou les concerneront et à trouver des consensus. Grâce à cet apprentissage par la participation, qui pourrait se matérialiser par la création d'un tiers lieu dédié, il est possible de soutenir les projets des plus jeunes citoyens qui doivent créer une démocratie qui leur ressemble.
11. Proposition – En s'appuyant sur l'expérience de « Comme à la Maison », la Ville de Boulogne-Billancourt pourrait repenser l'espace Landowski en espace hybride-citoyen, en créant à la fois un lieu de rencontre mais aussi un espace de production de contenus. Au-delà de la rencontre et la créativité c'est bien la création d'un nouveau « vivre ensemble » dont il s'agit.
12. Proposition – Refondre l'application « So net » en s'appuyant sur l'expérience utilisateur et intégrer de nouvelles fonctionnalités. Cette refonte pourrait s'appuyer sur démarche participative en intégrant les utilisateurs en amont de la constitution du cahier des charges. Mieux intégrer cette application aux services techniques de la ville pour suivre en direct sur l'application la mise en œuvre d'une solution et le traitement du problème.

13. Proposition - La démocratisation d'internet et la numérisation des activités ont ouvert la porte à de nouvelles opportunités communautaires et collaboratives, favorisant l'entraide par le biais d'investissements solidaires entre particuliers ou la mutualisation des idées et des compétences au profit de projets collectifs. Nous proposons de recourir de façon systématique à l'intelligence collective dans la vie publique locale à travers des démarches comme le crowd-sourcing ou l'open innovation... ces dynamiques doivent se matérialiser en ligne mais aussi physiquement pour toucher le plus grand nombre et permettre différentes formes d'expression.
14. Proposition - La e-démocratie complète n'existe pas mais pour que cette dernière puisse s'épanouir elle doit à la fois s'ancrer dans le temps et l'espace numérique tout en offrant un certain nombre de garanties. Les citoyens apprécient de se voir proposer de devenir acteurs de leur territoire, se sentir impliqués dans le choix des actions dont ils seront aussi les bénéficiaires, mais leur engagement dans la durée sera conditionné par la capacité de la plateforme à respecter ses engagements, informer ses utilisateurs, échanger avec ses contributeurs, veiller à la qualité des contenus publiés. Nous recommandons la mise en place d'une plateforme numérique pérenne pour supporter et incarner la démocratie participative en plus du site de la Ville (qui incarne une dynamique plus institutionnelle). Son rôle sera de faciliter la communication entre les différents acteurs et ainsi développer une culture du partage d'informations de qualité entre les citoyens. Cette plateforme ne remplacera pas les démarches initiées dans l'espace physique mais viendra les augmenter dans une logique d'hybridation numérique.
15. Proposition - Comme de nombreuses villes de la même taille, la Ville de Boulogne-Billancourt pourrait créer un budget participatif ambitieux alimenté par une cote part du budget d'investissement en intégrant les jeunes au dispositif. Dans une phase « pilote » le premier budget participatif pourrait être consacré aux projets portés par les plus jeunes citoyens, mais en permettant à tous les citoyens de voter (il s'agirait alors de poursuivre les bourses de l'initiative sous un format renouvelé qui permettrait à tous de s'investir grâce au vote).
16. Proposition - Mettre en place une démarche participative ambitieuse auprès de tous les agents municipaux pour leur permettre de devenir acteur de la politique municipale et d'améliorer son fonctionnement.
17. Proposition – Créer des ateliers numériques intergénérationnelles – Au lieu de laisser le numérique creuser des écarts entre les générations il est possible d'imaginer des solutions ludiques et efficaces pour accompagner toutes les catégories d'âge tout en créant du lien social. A cet effet, les plus jeunes et les aînés ont des savoirs qui peuvent être complémentaires. Il serait pertinent que les collégiens et lycéens puissent être formés à la transmission et l'échange de savoir à travers des séances de « découverte de l'informatique » pour les seniors. Des permanences pourraient également être mises en place en lien avec les étudiants de la ville pour accompagner les personnes qui en ont besoin dans leurs démarches en ligne tout au long de l'année.

18. Propositions - Lutter contre l'illectronisme devient un enjeu de politique publique comparable à celui de la lutte contre l'illettrisme alors que le gouvernement souhaite dématérialiser tous les services publics d'ici 2022. Notre commune doit raccrocher les « éloignés » du monde numérique pour leur permettre de continuer à faire société. On ne peut plus opposer le monde numérique et le monde physique. L'âge n'est plus une « excuse » pour expliquer le retard qui existe entre certaines catégories de personnes.
19. Propositions - Mettre en place un service municipal dédié qui soit capable de proposer de nouveaux services numériques hybrides orientés vers tous les citoyens.
20. Proposition - « Faire avec la défiance » ne signifie pas s'y résigner, mais bien plutôt la prendre au sérieux, tenter de prendre appui sur les manifestations de défiance des citoyens pour les incorporer dans les processus institutionnels afin de les transformer et d'enrichir leurs travaux. Nous proposons de partir de ce mot d'ordre pour insuffler un nouvel état d'esprit dans les réflexions relatives à la participation du citoyen, et de s'en inspirer pour rénover les institutions.
21. Proposition - Adopter pédagogie simple : répondre aux questions que les citoyens se posent, telles qu'ils se les posent ; rendre les expertises plus lisibles pour tous ; rapprocher les cultures de différents acteurs qui ignorent souvent les contraintes et les intérêts des autres.

4. Liste des concepts et des définitions

Budget participatif

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement. Née en 1989 à Porto Alegre au Brésil, cette innovation démocratique s'est diffusée en France à partir des années 2000.

Démocratie participative

La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique.

Démocratie représentative

La démocratie représentative, le gouvernement représentatif ou le régime représentatif est un système politique dans lequel on reconnaît à une assemblée restreinte le droit de représenter un peuple, une nation ou une communauté.

Fake news

Les fake news (ou infox, informations fallacieuses ou fausses nouvelles) constituent une information mensongère délivrée dans le but de manipuler ou tromper un auditoire. Prenant une importance singulière à l'ère d'internet, elles peuvent émaner d'un ou plusieurs individus (par le biais de médias non institutionnels, tels les blogs ou les réseaux sociaux), d'un ou de plusieurs médias, d'un homme d'État ou d'un gouvernement.

Open Data

L'open data ou données ouvertes désigne des données numériques dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers. Ce partage doit être gratuit, dans des formats ouverts, et permettre la réutilisation des données. Elles peuvent être d'origine publique ou privée, produites notamment par une collectivité, un service public (éventuellement délégué) ou une entreprise.

Open Gov

Le gouvernement ouvert, ou démocratie ouverte (en anglais open government) est une doctrine de gouvernance qui vise à améliorer l'efficacité et la responsabilité des modes de gouvernance publique. Elle établit que les citoyens ont le droit d'accéder aux documents et aux procédures de leurs gouvernements afin de favoriser une transparence et une responsabilisation accrue et de donner aux citoyens les moyens nécessaires pour contrôler, superviser et prendre part aux décisions gouvernementales et locales.

Référendum d'initiative citoyenne (RIC)

Le référendum d'initiative citoyenne (RIC), ou référendum d'initiative populaire (RIP) est un dispositif de démocratie directe qui permet à des citoyens réunissant un nombre de signatures fixé par la loi de saisir la population par référendum sans que soit nécessaire l'accord du Parlement ou du président de la République.

Référendum local

Le référendum local permet aux électeurs, sous certaines conditions, de décider par leur vote de la mise en œuvre ou non d'un projet qui relève de la compétence de la collectivité (par

exemple, l'implantation d'éoliennes, la création d'une police municipale, le choix du nom des habitants) (articles LO1112-1 et suivants du code général des collectivités territoriales). Le projet soumis à référendum local est adopté si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés. Si cette dernière condition est remplie, le référendum vaut décision que la collectivité locale organisatrice doit juridiquement suivre.

Référendum consultatif / consultation populaire / avis consultatif

Mécanisme de vote par lequel on demande à la population de marquer sa préférence entre deux ou plusieurs décisions possibles sur un sujet donné. Les conditions imposées aux citoyens pour pouvoir participer à une consultation populaire peuvent être plus souples que les conditions permettant de bénéficier du droit de vote, qu'il s'agisse de l'âge minimum requis ou de la nationalité.

Tiers-lieu

Le tiers-lieu est un terme traduit de l'anglais The Third Place faisant référence aux environnements sociaux qui viennent après la maison et le travail. Le tiers-lieu est un espace physique répondant aux besoins d'une communauté présente en ce lieu. Chaque tiers-lieu aura donc une personnalité qui lui est propre et directement rattachée à l'endroit d'implantation du tiers-lieu. Les tiers-lieux sont importants pour la société civile, la démocratie, l'engagement civique et instaurent d'autres appropriations et partages de l'espace. Il s'entend comme volet complémentaire, destiné à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.



VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

LE MAIRE

Le 19 SEP. 2019

Uhu

Monsieur le Président délégué,

La Ville de Boulogne-Billancourt a mis en œuvre depuis plusieurs années des dispositifs permettant aux habitants de participer aux réflexions sur les décisions locales et sur la définition des projets qui les concernent.

Que ce soit à travers les conseils de quartier, la permanence mobile, les rencontres publiques, les visioconférences ou les consultations ponctuelles la municipalité a choisi de privilégier les liens de proximité avec les boulognais afin de trouver des solutions communes à leurs préoccupations.

La Ville souhaite poursuivre ces démarches. Dans cette perspective, je vous remercie d'entreprendre une étude sur la démocratie participative à Boulogne-Billancourt. Après avoir effectué un état des lieux des dispositifs actuels vous réfléchirez aux améliorations qui pourraient y être apportées.

Comment rendre les demandes administratives accessibles au plus grand nombre alors que la fracture numérique intergénérationnelle demeure ? Quelle sécurité et quelle fiabilité apporter aux réseaux sociaux pour permettre une meilleure expression de nos concitoyens et une meilleure communication dans notre Ville ? Telles pourront être quelques-unes des questions abordées par votre rapport.

Des comparaisons avec des communes de strate similaire permettront d'éclairer les propositions formulées.

Pour vous aider à mener ces travaux vos interlocuteurs élus seront Madame Marie-Laure Godin, maire-adjoint délégué à la vie associative et à la politique de la Ville, Madame Christine Bruneau, maire-adjoint en charge de la démocratie locale et Monsieur Jean-Claude Marquez, maire-adjoint délégué à l'informatique et au numérique. Votre interlocuteur administratif sera Madame Murièle Capy, directeur général adjoint du Pôle proximité.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président délégué, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Asi


Marie-Christophe BAGUET

Monsieur Guy SORMAN
Président délégué du CESEL
Anneke Delory
64 rue de la Saussière
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT